



Saint Servant sur Oust



Cérémonie des vœux avec M^{me} Jourda, sénatrice

Cérémonie des vœux



Accueil des bébés nés en 2018



Fleurissement mairie



Concours de palets

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Vie de la commune	2 à 25
Vie intercommunale	26 à 29
Vie scolaire	30 et 31
Vie sociale et culturelle	32 à 38
Vie sportive	39 à 44



Cérémonie 11 novembre 2019



Fleurissement mairie



Bonjour à toutes et à tous,

Chaque fin d'année, les fêtes sont attendues avec impatience et permettent de partager des moments mémorables avec la famille et les amis. Pour la municipalité, le début de l'année 2020 marquera la fin des travaux d'aménagement du bourg. Depuis le début de ce mandat, nous avons clairement affiché notre volonté d'aboutir le projet. Nous sommes restés cohérents tout au long des trois phases de travaux pour conserver le cachet du bourg et l'embellir. Le challenge a été de trouver le meilleur compromis entre la sécurité, l'accessibilité, la mise en valeur du patrimoine, la qualité des travaux et le coût.

Toujours dans cette volonté de dynamiser la commune et de la rendre attractive, le Conseil Municipal a engagé le cabinet d'architectes Bléher pour se charger du projet de la rénovation de la maison anciennement Jarno, rue des Granitiers. L'idée est de rendre disponible cet espace en multiservices pour accueillir

un ou plusieurs porteurs de projets, privés ou associatifs : ceci reste à déterminer.

La compétence Assainissement collectif devient une compétence communautaire à partir du premier janvier 2020. En effet, comme la grande majorité des trente communes de Ploërmel Communauté, Saint Servant a adhéré à ce transfert. Cette mutualisation des moyens permettra une bonne gestion de l'unité de traitement et une redevance maîtrisée.

Différents corps de métiers interviennent pour les travaux de la Chapelle Saint Gobrien. Cette première phase, qui se termine, concerne avant tout la restauration extérieure et intérieure du chœur et de ses vitraux. La chapelle continue de se faire une beauté avec le démarrage de la seconde phase qui concerne le bras sud du transept. Grâce à un fond incitatif supplémentaire apporté par la DRAC, nous obtenons une subvention globale de plus de 90%. Il faut aussi rendre hommage à l'association « Les Amis de la Chapelle » et à tous ceux qui, par leurs dons, leurs conseils et leur passion, apportent leur contribution à la sauvegarde de notre patrimoine.

Apporter leur pierre à l'édifice, c'est aussi le quotidien des bénévoles qui organisent des manifestations tout au long de l'année pour animer notre commune et la rendre vivante. Vous pouvez compter sur l'appui de la municipalité, qui vous remercie chaleureusement pour votre investissement.

Je tiens à remercier également les élus et le personnel communal car ils accomplissent un travail considérable tout au long de l'année dans un bon esprit d'équipe.

**Au nom de la municipalité et du personnel,
je vous souhaite mes meilleurs vœux pour
l'Année 2020.**

Le Maire,
Hervé BRULÉ

*Le conseil municipal aura le plaisir de vous accueillir
le samedi 11 janvier à 11 heures à la salle communale
pour partager la cérémonie des vœux.*

Horaires de la mairie

• Lundi	8h30/12h30	13h15/18h00
• Mardi	8h30/12h30	13h15/18h00
• Mercredi	Fermée	
• Jeudi	8h30/12h30	16h00/18h00
• Vendredi	8h30/12h30	13h15/18h00

Permanences Maire et adjoints le samedi matin sur rendez-vous.

Rédaction : H. Brulé, M. Le Dévéhat,
C. Le Net, A. Brunel, M. Coué, C. Ollive.

Mise en page et impression :
imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40

État civil

Du 13 Décembre 2018 au 13 décembre 2019



Naissances

Ylana CALDERON AGUSTIN
Danaël FALTOT DAVID
Romane LANG
Eléa COUE
Eole BERSON
Malone ORY

née le 8 mars 2019 à Vannes
né le 17 mars 2019 à Ploërmel
née le 22 juillet 2019 à Vannes
née le 8 août 2019 à Ploërmel
née le 3 octobre 2019 à Ploërmel
né le 18 octobre 2019 à Ploërmel



Mariages

Marie BERNARD & Renaud HUBERT

le 22 juin 2019



Décès

Marie DIGUET veuve BIHOUEE - Les Noës	17 janvier 2019
Marguerite SIROT épouse LE FRANC - Bréna	28 janvier 2019
Henri LE BLANC - Saint Gobrien	6 février 2019
Pierre DANO - La Lande	2 mars 2019
Joséphine, Claire BRUNEL veuve PICAUD - Le Lehé	19 mars 2019
Bénédicte BESNARD épouse JOUINI	8 avril 2019
Marie Thérèse FABLET - Bréna	5 juillet 2019
Odile MARIVIN épouse ROZELIER - La Ville aux Chevaliers	4 novembre 2019
Emilie DRÉAN veuve JARNO - Hôpital Robin	26 novembre 2019
Hélène TANGUY épouse DÉNECÉ - Carmenais	5 décembre 2019

Séance du 12 février 2019

Vote des comptes administratifs 2018

BUDGET COMMUNE

Section de Fonctionnement :

Dépenses :	412 119,18 €
Recettes :	646 713,07 €
Excédent 2018 :	+ 234 593,89 €
Excédent 2017 reporté :	0 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement :	+ 234 593,89 €

Section d'Investissement

Dépenses :	711 112,75 €
Recettes :	456 385,55 €
Résultat :	- 254 727,20 €
Résultat 2017 reporté :	+ 528 971,60 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement :	+ 274 244,40 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : + 508 838,29 €.

Le Conseil, à l'unanimité APPROUVE le Compte Administratif 2018 de la Commune (pour 13).

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation

Dépenses :	27 872,57 €
Recettes :	34 157,64 €
Excédent 2018	+ 6 285,07 €
Report 2017 :	0 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement :	+ 6 285,07 €

Section d'Investissement

Dépenses :	26 009,53 €
Recettes :	23 567,53 €
Résultat de l'exercice 2018 : déficit	- 2 442,00 €
Résultat 2017 reporté :	- 51 146,84 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement :	- 53 588,84 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 47 303,77€

Le Conseil, à l'unanimité APPROUVE le Compte Administratif 2018 de l'Assainissement (pour 13)

BUDGET LOTISSEMENT L'ATELIER

Section de Fonctionnement

Dépenses :	56 387,60 €
Recettes :	56 386,56 €
Résultat de Fonctionnement :	- 1,04 €
Résultat 2017 reporté :	+ 555,35 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement :	554,31 €

Section d'Investissement

Dépenses :	56 386,56 €
Recettes :	47 528,19 €
Résultat d'investissement : déficit	- 8 858,37 €
Résultat 2017 reporté :	- 47 528,18 €
Résultat de clôture d'investissement :	- 56 386,56 €

Le Conseil, à l'unanimité APPROUVE le Compte Administratif 2018 du lotissement (pour 13).

Comptes de gestion - COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT l'atelier

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Trésorier sont conformes aux comptes administratifs, le conseil municipal à l'unanimité DECLARE que les comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Projet rénovation de l'immeuble '3 rue des granitiers' en commerce de proximité

Le dernier commerce du bourg vient de fermer. Monsieur le Maire propose un projet de réhabilitation de la maison achetée par la Commune « rue des granitiers », en commerce de proximité avec épicerie, bar, presse, salon de thé, atelier couture ...

Faut-il avoir un porteur de projet avant les travaux ? Un commerce de proximité serait-il viable ? Monsieur le Maire demande à ce qu'il y ait une réflexion à ce sujet et propose d'en débattre ultérieurement.

Chapelle Saint Gobrien – Consultation pour la restauration des vitraux

Monsieur le Maire informe qu'une consultation est lancée pour la restauration des vitraux (lot 7) au fur et à mesure des tranches travaux suivant leur localisation et la vitrine (lot 8) est ajoutée à la tranche de restauration de la sacristie. Le

meubles sera également restauré à compter de la tranche optionnelle 1.

Par conséquent, l'estimation financière est modifiée. Aussi, il convient de réactualiser les demandes de subventions sur ces nouvelles bases.

	Tranche Ferme Restauration intérieure et extérieure du chœur	Tranche opt. 1 Restauration transept sud	Tranche opt 2 Restauration clocher et transept nord	Tranche opt 3 Restauration sacristie et vitrine
Bases subventions	281 000 €	294 000 €	327 000 €	143 000 €
Année	2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
Sollicite les subventions sur ces nouvelles bases.

Signature d'une servitude avec ENEDIS

Paul PIRIO expose le dossier concernant une ligne électrique qui doit être démantelée dans le but d'améliorer le réseau. Enedis nous demande l'autorisation de modifier un surplomb HTA 20 kV sur une parcelle communale, cadastrée ZM 120 et présente une convention de servitude qui sera enregistrée après passage chez le Notaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Centre de gestion - avenant à la convention médecine professionnelle et préventive

Depuis septembre 2015, la médecine professionnelle et préventive pour les agents a été confiée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan. Le conseil d'administration du Centre de Gestion a fixé ses tarifs 2019 à :

- 72 € : pour le suivi médical (visite médicale - entretien infirmier) - tarif /agent/an
- 72 € : pour une première visite - tarif /agent
- 50 € : absence suite à une convocation - non prévenue 48 h à l'avance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer le nouvel avenant ou la nouvelle convention.

Logement du Presbytère

Des devis de rénovation du logement du Presbytère ont été sollicités avec des travaux de plomberie dans la salle d'eau, d'électricité, remplacement des radiateurs et aussi travaux de peinture

et papiers peints.

Le conseil municipal donne son accord pour inscription de ces travaux au budget.

Lotissement l'Atelier

Considérant qu'il n'y a pas de demandes d'acquisition au lotissement, Monsieur le Maire suggère de revoir le prix. L'assemblée est d'accord pour baisser le prix. Par ailleurs, Monsieur le Maire propose un tarif spécifique pour des primo-accédants, sur un ou plusieurs lots.

Le conseil est favorable à cette proposition. Il reste à définir les critères.

Distributeur de baguettes

Il est envisagé l'installation d'un distributeur de baguettes dans le bourg. Les baguettes seraient disponibles 24h/24, avec une capacité de 40 baguettes. La machine peut être disponible sous un mois.

Nécessité d'une plateforme et d'un raccordement électrique pour cette machine. Le commercial propose une location de 6 mois reconductible ou l'achat par la commune. Dans ce cas, les loyers versés seront déductibles. Le coût d'acquisition est d'environ 10 000 €, selon les options.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la location de cette machine pour une période de 6 mois, moyennant un loyer mensuel de 364 € HT.

Bail à ferme - parcelle ZE 38

Monsieur Sébastien GUEHO a quitté le GAEC DU COURGAN, avec lequel la commune avait signé un bail. Le preneur est désormais Madame Audrey GUEHO née BAUCHE. Il convient de modifier les parties figurant au bail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à conclure un nouveau bail pour cette portion de la parcelle ZE 38.

Demande acquisition parcelle ZI 5

Monsieur MICHEL souhaite acquérir la parcelle ZI 5, chemin communal qui est accès et à l'intérieur de sa propriété.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la cession de cette parcelle, d'une superficie de 2080 m2, domaine privé de la Commune,
- Fixe le prix à 3.2 € le mètre carré pour la partie goudronnée et à 0.5 € le reste, soit environ pour un coût estimé à 1800 €,
- Les frais notariés sont à la charge des acquéreurs.

Convention ORANGE - Effacement réseaux téléphone - rue st servais

Orange nous transmet une convention relative à l'effacement du réseau téléphone sur l'artère 'rue st servais'. Il s'agit d'une convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques de Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité. Cette convention est accompagnée d'un devis précisant la répartition des coûts entre Orange et la collectivité, conformément à l'accord départemental du Morbihan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer la convention et le devis d'un montant de 543.60 € TTC correspondant au câblage.

École Notre Dame de Saint Servant

Question de Catherine Ollive et Christine Le Net concernant le devenir de l'école. Proposition d'un groupe de travail entre l'OGEC et les élus.

Séance du 20 février 2019

Projet aménagement maison rue des grani-tiers en commerce et demande de subventions

Monsieur le Maire expose la situation. Cette maison a été achetée dans le but de maintenir une activité commerciale dans la commune en cas de carence de l'initiative privée. Le dossier de demande de subvention au titre de la DETR doit être déposé avant le 4 mars.

Monsieur le Maire propose à chacun de s'exprimer et de donner son avis sur le projet. Plusieurs s'expriment sur le maintien d'un local multi-services maintenant un lien social, d'autant plus dans un bourg joliment restauré. D'autres sont défavorables.

Monsieur le Maire propose un vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve l'aménagement de la maison en local destiné à un commerce de proximité (2 contre, 1 abstention, 9 pour),
- Ploërmel Communauté pourra nous mettre en relation avec un porteur de projets (pass commerce),
- Sollicite les subventions accordables : DETR, PST et Pays,
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Acquisition	17 000,00 €	DETR	24 000,00 €
Maitrise d'œuvre	12 000,00 €	Département PST - 25%	43 000,00 €
Travaux d'aménagement	143 000,00 €	PETR Pays de Ploërmel	
		Autofinancement	105 000,00 €
TOTAL	172 000,00 €		172 000,00 €

Travaux de sécurité routière

Pour faire suite à la réunion technique préalable à l'aménagement de la rue Saint Servais, rue des granitiers, en présence du Maître d'œuvre Atelier du Marais, de l'Entreprise EUROVIA, de Morbihan Energies et de l'entreprise ERS. Une demande d'aide au titre des amendes de police sera déposée.

Morbihan Energies a fait le point sur l'installation d'une borne de recharge électrique. Cette installation est prévue sur le parking de la mairie.

Distributeur de baguettes

L'installation sera faite également à proximité de la mairie, en raison du branchement électrique nécessaire. Une demande de subvention sera déposée auprès du Pays.

Entretien terrain de foot

Un décompactage est préconisé pour l'entretien du terrain de foot.

Location salle par les associations extérieures

Monsieur le Maire propose d'établir un prix pour la location de la salle polyvalente pour les associations extérieures. Il est à noter que la salle proposée jusqu'alors était la salle annexe de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte de louer la salle polyvalente pour les associations extérieures à la commune, seulement du lundi au vendredi midi, avec gratuité si réunion seule et 30 € si verre de l'amitié.



Séance du 5 avril 2019

Vote des subventions 2019 aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

AVENIR	1800 €
Groupe des jeunes DIOU STER	300 €
FNACA	225 €
Chasse	750 € dont 400 € pour les piégeurs
HPPS	200 €
Oust à la Garonne	450 €
Gym	500 €
Basket	1000 €
OGEC	13 510 €
dont 9 550 € pour la cantine et 3 960 € pour la garderie	
OGEC Classe de mer	1 160 €
AEP	130 €
A.P.E.L.	500 €
Cyclo – demande prêt du matériel	

Gratuité de la salle des fêtes pour les associations ne demandant pas de subventions, à savoir le cyclo, les foustivités et le qi gong.

Associations ou organismes extérieurs à la Commune

Donneurs de sang	50 €
Banque alimentaire	80 € (forfait annuel et facture réglée au CCAS Josselin en fonction des colis distribués)
Secours catholique	150 €
Soit un total de	20 855 €

Budget de fonctionnement de la bibliothèque et autorisations de 'désherbage' et de facturation des ouvrages détériorés ou non restitués

Madame Juliette ZARA LACRAMPE demande l'autorisation permanente concernant deux points :

- Une autorisation permanente au 'désherbage', c'est-à-dire l'autorisation de retirer des documents du fond de la bibliothèque, s'ils ne satisfont plus aux critères d'exigence nécessaires (ouvrages abîmés, vieilliss, plus à jour...)
- Une autorisation permanente de faire recouvrer les sommes destinées au remplacement des ouvrages abîmés ou perdus à valeur neuve, par les utilisateurs lorsque malgré les relances ils n'ont pas remplacé le livre dû.

Madame LACRAMPE sollicite également un budget de fonctionnement de 2000 €, pour l'acquisition de documents (600 €), les animations du mercredi après-midi (biblioloisirs) 400 €, des animations, fournitures et petit matériel, le remplacement d'ouvrages perdus ou détériorés, les frais occasionnels de déplacement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne l'autorisation de désherbage,
- Donne l'autorisation de facturation des ouvrages non restitués ou abîmés,
- Inscrit un budget de 2000 € dans les dépenses communales, s'agissant d'une bibliothèque communale.

Affectation des résultats

BUDGET COMMUNE

Compte-rendu des restes à réaliser 2018, le résultat de fonctionnement de 234 593,89 € est affecté en totalité en investissement au compte

1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 234 593,89 €

Après en avoir délibéré, le conseil autorise cette affectation.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le résultat de fonctionnement de 2018, d'un montant de 6285.07 € est affecté en totalité à l'investissement au compte 1068.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise cette affectation.

Vote des taux

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

	Taux 2018	Bases prévis. 2019	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	10,85	726 000	78 771
Taxe foncière (bâti)	26,27	516 200	135 606
Taxe foncière (non bâti)	40	69 100	27 640
Total			242 017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le maintien des taux, malgré une baisse conséquente des dotations en 2019. La commune n'est plus éligible à la dotation nationale de péréquation.

Vote des budgets

A - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2019, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 558 924 €,
- En section d'investissement à 1 029 170 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Commune 2019.

B - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2019, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 86 836,77 €,
- En section d'investissement à 79 191,84 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Assainissement 2019.

C - BUDGET LOTISSEMENT L'ATELIER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le

budget primitif 2019, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 66 846,87 €,
- En section d'investissement à 122 669,12 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Lotissement 2019.

D – DISCUSSION SUR LE PRIX DES LOTS AU LOTISSEMENT L'ATELIER

Monsieur le Maire propose de revoir le prix des lots au lotissement l'Atelier et suggère de faire des conditions pour des primo-accédants. Des renseignements sont pris auprès l'ADIL. Il convient également d'ajouter des conditions anti-spéculation.

Après discussion, le conseil municipal :

- Décide de fixer à 5 € le prix du mètre carré pour les primo-accédants dont l'âge cumulé n'excède pas 60 ans.

Validation projet effacement des réseaux rue des granitiers et rue Saint Servais

Morbihan Énergies communique l'estimation prévisionnelle de la contribution concernant l'effacement des réseaux – rue des granitiers et rue saint servais.

La contribution d'un montant total de 108 570 € se décompose comme suit :

- Électricité : 70 000 €
- Éclairage : 26 460 €
- Télécom : 12 110 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne son accord pour les travaux
- Autorise le Maire à signer la convention financière. Les crédits sont inscrits au budget.

Validation borne marché

Morbihan Énergies communique l'estimation prévisionnelle de la contribution pour l'implantation d'une borne marché près de l'aire de jeux, au jardin du Bô. Cette contribution est d'un montant de 6 210 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne son accord ces travaux,
- Autorise le Maire à signer la convention financière.

Accord orange – câblage rue des granitiers

Pour les travaux de câblage rue des granitiers, dans le cadre de l'effacement des réseaux,

Orange nous communique une convention et un devis précisant la répartition des coûts entre Orange, la collectivité et le Département du Morbihan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide ce devis d'un montant de 543,60 € ttc,
- Et autorise le Maire à signer la convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec le réseau public électrique.

Ploërmel Communauté · modification des statuts concernant la compétence facultative « étude, création et gestion d'un créatorium »

Avis favorable du conseil pour donner la compétence à Ploërmel Communauté avec les modifications des statuts. Vote(s) pour : 11 Abstention(s) : 3

Questions diverses

VENTE D'UNE PORTION DE VOIE À POUDELAN – COMPLÉMENT DÉLIBÉRATION DU 5 JUIN 2018

Monsieur le Maire rappelle la décision du 5 juin 2018, d'autoriser la cession d'une portion de voie d'environ 50 m² aux consorts LETOURNOUX. Contrairement à ce qui est indiqué dans la délibération, cette portion de terrain est une portion de voie communale (domaine public). Il convient de procéder au déclassement de cette portion de terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide le déclassement d'une portion de 50 m² environ.

(L'article L 141-3 du code de la voirie routière a fait l'objet de modification et 'le classement ou le déclassement sont dispensés d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie'. Dans le cas présent, il n'est pas nécessaire de procéder à une enquête publique.)

- Décide l'aliénation de cette portion de terrain, aux consorts LETOURNOUX,
- Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents notariés.

AMÉNAGEMENT DU BOURG · AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE N° 2

Les crédits étant inscrits au budget, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'affermir la tranche optionnelle n°2 pour démarrage des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide l'affermissement de la tranche optionnelle n° 2, d'un montant initial de 209 877,5 € HT
- Autorise le Maire à signer les documents pour lancer cette tranche travaux

RÉVISION HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle l'évolution des horaires d'ouverture de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide que la mairie sera désormais fermée le samedi. Ces nouveaux horaires seront effectifs à compter de juillet.

DEMANDE ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN À L'ARRIÈRE DU LOTISSEMENT BELLE ÉTOILE

Les propriétaires de la parcelle ZB 248 du Lotissement Belle Étoile demandent l'acquisition d'une bande de terrain à l'arrière de leur propriété. La parcelle ZB 226 est communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Accepte de vendre une bande d'une largeur de 10 mètres en retrait du lotissement, à 3.20 € le mètre carré,

Les frais de géomètre et notariés sont à la charge des acquéreurs.

APPROBATION DEVIS POUR RÉNOVATION LOGEMENT DU PRESBYTÈRE

Monsieur ADELYS présente les devis pour la rénovation intérieure du presbytère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient la proposition de l'entreprise 'Envie de Changement' pour la plomberie et la proposition de l'entreprise DERVAL pour la peinture.

DEMANDE DES HABITANTS DE SAINT GOBRIEN

Madame COUÉ présente au conseil une réclamation des habitants de Saint Gobrien, à propos de la vitesse excessive dans le village.

Monsieur le Maire présente les plans établis par le Département à ce sujet.

Séance du 21 mai 2019

Voirie 2019 · demande de subvention

Monsieur PIRIO présente le projet de voirie 2019. Il est prévu de faire le chemin de Saint Gobrien (Curage des fossés,...). Des devis sont en cours. Un élagage a été effectué sur la route de la Ville Minio par l'entreprise Tanguy de Pleugriffet.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département pour les travaux de voirie 2019.

RPQS · Rapport sur le Prix et la Qualité du Service - 2017 – assainissement collectif – Saint Servant

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement - le SISPEA (l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement). Conformément aux dispositions de l'article L1411-13 du CGCT, ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,
- INDIQUE que ce rapport est mis à disposition du public et consultable en mairie.

Ploërmel Communauté · transfert de la compétence assainissement collectif à l'EPCI

Il existe deux possibilités : transférer la compétence assainissement collectif à Ploërmel Communauté cette année ou en 2026. La convergence tarifaire se fera dans le consensus.

Plusieurs scénarios sont proposés et exposés aux membres du conseil.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, en faveur du transfert de la compétence assainissement collectif en 2020 avec le scénario 5 – intermédiaire, 50% transfert.

Ploërmel Communauté · CLECT Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – rapport du 18 mars 2019

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle Unique (FPU).

Suite à la définition de l'intérêt communautaire des statuts de Ploërmel Communauté, la CLECT s'est réunie une quatrième fois le 18 mars 2019 pour examiner les transferts de charges suivants :

Transferts de Ploërmel communauté vers les communes :

- Les services techniques sur le secteur de Mauron
- Le presbytère de Mauron
- Les équipements sportifs de Saint Briec de Mauron et de Saint Léry
- Les transports des élèves vers la piscine de Mauron

Transferts des communes vers Ploërmel communauté :

- Participation au SDIS pour les communes historiques de la Chapelle-Caro et du Roc-Saint-André

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- SE PRONONCE POUR le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 18 mars 2019,

Pays · SCoT Schéma de cohérence Territorial – mise en concordance de notre document d'urbanisme

Suite à l'approbation du SCoT en décembre dernier, le PETR Syndicat mixte de Pays a réalisé une présentation relative à la mise en compatibilité de la carte communale de Saint Servant sur Oust au SCOT.

Après lecture de cette présentation, le conseil municipal prend note que la carte communale

est incompatible au SCoT au regard de l'urbanisation dans les hameaux.

Personnel

Le conseil prend connaissance de la demande de mutation de Sébastien BOURY vers la Commune du Val d' Oust.

Aménagement du Bourg

Une réunion a eu lieu le 14 mai en présence des riverains concernés par la troisième tranche de travaux.



Séance du 1er juillet 2019

Voirie · résultat consultation

Le programme de voirie concerne la réfection du chemin de St Gobrien. Les entreprises locales ont été consultées ainsi que Colas et Eiffage. Eiffage n'a pas répondu.

A la lecture des résultats, c'est l'entreprise BRULE TP qui est la mieux-disante.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer le devis s'élevant à 8 160 € TTC.

Chemins · entretien des accotements

Le matériel étant vieillissant, les chemins d'exploitation vont être entretenus par une entreprise extérieure. 5 entreprises ont été contactées, 2 ont répondu.

L'entreprise COUESPEL propose cette prestation à 185 € HT du kilomètre, l'entreprise BRULE MALABOEUF à 180 € HT. 35 kilomètres sont à assurer.

Après délibération, le conseil municipal :

- Confie l'entretien des accotements à l'entreprise BRULE/MALABOEUF,
- S'interroge sur la continuité de ce service en interne, compte-tenu de l'état du matériel.

Le contrat de M^{me} BRULÉ

Vu la mutation de Monsieur BOURY, agent technique, le contrat de M^{me} BRULÉ est reconduit pour 3 mois, du 1^{er} juillet au 30 septembre, à temps complet.

En plus de l'entretien des locaux, M^{me} BRULÉ assurera l'entretien des espaces verts et des tâches en extérieur.



Écoulement des eaux pluviales à La Grée Aubin

Depuis les années 1980 environ, l'écoulement des eaux pluviales d'une partie du village de La Grée Aubin, se fait sur la parcelle ZR 139, actuellement propriété des époux LE CALLON-NEC. Après examen de la situation sur place, la commission propose de buser le terrain sur 30 mètres, à raison de 50% à la charge du propriétaire et 50% à la charge de la Commune. Le propriétaire prenant en charge l'achat des buses et la commune les travaux.

Les intéressés donnent leur accord sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne son accord sur cette proposition,
- Indique qu'il conviendrait d'établir une servitude de passage de canalisations, à faire enregistrer aux hypothèques.
- Le maire est autorisé à signer les documents relatifs à cette affaire.

Compte-rendu réunion des riverains à Saint Gobrien

Monsieur le Maire a rencontré les riverains, avec Madame COUÉ, lundi 24 juin à propos de la vitesse dans le village. Une proposition d'amélioration de la circulation a été étudiée avec le Département. Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement proposé, des modifications seront probablement apportées.

Bibliothèque

Monsieur LE BRAZIDEC rapporte le bilan de la réunion de la semaine dernière. De nouveaux projets émanent des bénévoles.

La question est posée du maintien du bureau de vote dans cette salle annexe, au rez de chaussée, aménagée en bibliothèque. Pour l'année 2020, il est décidé de maintenir le bureau de vote dans cette salle.

Un projet de réfection de cette salle est à envisager mais il faut prendre le temps de la réflexion.

Madame LE GOFF s'interroge quant à la responsabilité de l'utilisation de cette salle pour l'accueil d'enfants, quant aux risques. Madame LE GOFF souligne aussi le bruit pour le secrétariat de mairie.

Séance du 24 septembre 2019

Chapelle Saint-Gobrien · Affermissement de la tranche optionnelle n°1 et décision modificative budgétaire

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir affermir la tranche optionnelle n°1 des travaux de restauration de la Chapelle Saint Gobrien. Les crédits n'étant pas prévus au budget, il convient également de voter une décision modificative budgétaire. Le tableau de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	HT	Recettes		HT
		État		147000
		Fond incitatif	50%	44100
		Département	15%	58800
		Région (en attente)	20%	29400
Travaux	294000	Autofinancement	10%	14700
TOTAL	294000			294000

À ce jour, les subventions de l'État et du Département sont obtenues. Une demande est en cours

après de la Région. Il convient également de solliciter une dérogation pour commencer les travaux avant l'obtention de cette subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve à l'unanimité la poursuite des travaux et décide d'affermir la tranche optionnelle n°1, qui concerne les travaux de restauration intérieure et extérieure du transept, qui s'élève à 294 000 € HT,
- Autorise le Maire à signer l'acte d'engagement pour cette tranche,
- Vote la décision modificative suivante :

2313 -62 Travaux	+ 353 000
1321 Subvention État	+ 191 100
1323 Subvention Département	+ 58 800
1641 Emprunt	+ 103 100

Don de 5000 € pour la restauration d'objets mobiliers de la Chapelle Saint Gobrien.

Un habitant de Saint-Servant souhaite faire un don de 5000 € à la Commune pour la restauration d'objets mobiliers de la Chapelle Saint Gobrien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce don pour la restauration d'objets mobiliers restant à déterminer et sous réserves des prescriptions des services de l'État en charges des monuments historiques et des co-financiers.

Sécurisation village de Saint Gobrien · devis de signalisation SMBA

Pour faire suite à la réunion avec les riverains de ce village et pour la sécurité des piétons, il est convenu de faire des marquages au sol. Après présentation du devis SMBA, en accord avec les services techniques départementaux et concertation avec les habitants de Saint Gobrien,

- Le conseil municipal décide de valider le devis de marquage SMBA, sans les plots en verre ni les panneaux, soit pour un coût total de 2394 € TTC. Cette dépense sera imputée en investissement.

Acquisition distributeur de baguettes

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'acheter le distributeur de baguettes situé devant la mairie, actuellement en location à la société « maBaguette ». Le coût est de 10 074,00 €. Le boulanger accepte de prendre en charge des frais mensuels d'électricité à hauteur de 30 €

pour faire fonctionner le distributeur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'acheter ce distributeur,
- De conventionner avec la boulangerie LE DEVEHAT de Josselin, pour un an.

Personnel

Le contrat de Marie Line BRULÉ se termine fin septembre. Le délai étant trop juste pour la publication de la vacance de poste, monsieur le Maire propose le renouvellement du contrat jusqu'à fin décembre, puis une nomination sur un poste d'adjoint technique territorial titulaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette décision.

Le conseil municipal prévoit également de recruter un agent technique sur un poste à mi-temps. Le matériel étant vieillissant, il est envisagé de confier des travaux aux entreprises extérieures. De même, une réflexion est à mener afin de limiter l'entretien de certains espaces verts : haies du stade, cimetière. L'entretien de la halte de Saint Gobrien.

Information · régularisation parcelle AB 83 – acte notarié

La parcelle AB 83, appartenant désormais à Monsieur Philippe JARNO figure toujours au cadastre, bien qu'il n'y ait plus de bâti et que cette parcelle soit sur l'emprise d'une voie. Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, il convient de régulariser définitivement ce parcellaire. Monsieur JARNO propose une cession à l'euro symbolique. L'acte notarié devant permettre cette régularisation s'élève à 771 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve cette régularisation,
- Décide l'intégration de cette parcelle au domaine public (déclassement puis intégration au domaine public) et la suppression de son numéro,
- Autorise le Maire à signer l'acte,

Ploërmel Communauté · SIG Système d'Information Géographique mutualisé – signature d'une convention de mise à disposition auprès des Communes

Monsieur le maire informe le conseil que Ploërmel communauté propose de mettre gracieusement à disposition de la commune de Saint-Servant-sur-Oust son système d'information géographique (SIG) mutualisé à l'échelle du

Pays de Ploërmel et d'Oust à Brocéliande communauté.

Monsieur le maire présente au conseil la convention de mise à disposition du SIG que propose Ploërmel communauté.

Monsieur le maire demande au conseil d'approuver la signature de la convention par ses soins, afin d'adhérer au dispositif.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Saint-Servant-sur-Oust à ce dispositif.

Chapelle Saint Gobrien · LOT 7 · Vitraux

Monsieur le Maire présente au conseil le résultat de la consultation du lot 7 – Vitrail de la Chapelle saint Gobrien.

L'entreprise LUMI VITRAIL a déposé une offre qui se décompose ainsi :

- Tranche ferme – baie 0 et 2 20246.25 € HT
- Tranche optionnelle 1 – baie 4 6359.40 € HT

Les crédits sont prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise.

Demande de subvention exceptionnelle ·

Monsieur RICHARD demande si l'association Diou Ster peut bénéficier d'une subvention exceptionnelle de 300 € afin de s'aligner sur les communes de Guillac et de Taupont, qui ont, quant à elles, contribué à son financement à hauteur de 600 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer 300 € supplémentaires à DIOU STER.

Logement 3 Résidence du Presbytère ·

Monsieur LE BRAZIDEC informe de la demande de location du logement n°3 du Presbytère par Florian NAYL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer le bail,
- Décide de fixer le loyer à 325 €, le logement est à prendre au 1^{er} octobre.

Séance du 14 novembre 2019

Rénovation Maison · signature contrat architecte

La commission s'est réunie afin de finaliser ce projet, l'idée est de créer un commerce de proximité offrant plusieurs activités, qui serait aussi lieu de rencontre. Il convient de monter le dossier dès à présent et de solliciter les subventions accordables (DETR, pays, département). Le cabinet Bléher est le seul à avoir répondu et prévoit de déposer le dossier APD (Avant-Projet Définitif) pour fin novembre. Il est nécessaire de faire un diagnostic amiante. Ce dossier pourra démarrer seulement après l'accord des subventions.

Monsieur le Maire présente le contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment, anciennement maison JARNO, qui s'élève à 15 142.80 € TTC, correspondant à une mission de base à 8,30% du prévisionnel. Pour les quantitatifs, il faudra ajouter 0,5%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le Maire à signer ce contrat de maîtrise d'œuvre,
- à engager toutes les démarches associées : consultation pour diagnostic amiante avant travaux, demande de subventions.

Dénomination de ce bâtiment

Différentes propositions émanent : Les granitiers, le Granit, la Forge, etc. Puisqu'il s'agit d'un endroit convivial, il faudrait s'orienter vers un nom comme le PASS'TEMPS. Le conseil décide de reporter cette décision et proposer à chacun d'y réfléchir.

Ploërmel Communauté · Transfert compétence assainissement

ASSAINISSEMENT – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » ET TRANSFERT DE RESULTATS A PLOERMEL COMMUNAUTE

Pour rappel, la compétence « Assainissement des eaux usées » sera transférée à la communauté de communes le 1er janvier 2020.

S'agissant de la possibilité de transfert des résultats budgétaires, celle-ci apparaît des plus cohérentes dans le cadre d'un service public industriel et commercial et dans une logique de continuité du service au titre notamment des

investissements passés et futurs et afin que la communauté de communes puisse continuer à assurer un service public de qualité.

Le Conseil est invité à se prononcer sur ce sujet par la Communauté de Communes qui propose, comme convenu, de retenir la méthodologie suivante :

- A l'issue de l'adoption des comptes administratifs 2019 des budgets annexes assainissement, les communes transfèrent à la Communauté 50% de leur résultat de clôture sur la base de 50% du résultat de fonctionnement et 50% du résultat d'investissement.
- Le résultat de clôture sera calculé en tenant compte, pour les communes qui en font habituellement l'usage, des rattachements des charges et produits à l'exercice 2019, et déduction faite du capital restant dû des emprunts contractés en 2019 servant au financement de travaux dont le paiement interviendra pour tout ou partie postérieurement au 31 décembre 2019.

Des questions se posent : Christine Le Net demande s'il y aura une incidence sur le prix ? Le Maire répond que probablement, il y aura uniformisation des coûts sur les communes. Catherine Ollive pose la question sur l'assainissement collectif de Saint Gobrien. Le Maire répond qu'il s'est exprimé à ce sujet avec la commission communautaire et précise que ce dossier sera traité en 2021/2022,

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le transfert des résultats du budget annexe « M4 Assainissement collectif » constatés au 31/12/2019.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire, considérant que le transfert des résultats budgétaires doit donner lieu à des délibérations concordantes de Ploërmel Communauté et de la commune de Saint Servant.

Après en avoir délibéré, il est demandé au conseil municipal :

- D'AUTORISER la clôture du budget annexe M4 « Assainissement collectif » ;
- D'AUTORISER le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe M4 « Assainissement collectif » dans le budget principal ;
- D'APPROUVER le transfert de 50% des résultats de clôture au 31.12.2019 du budget annexe « Assainissement » selon la méthodologie présentée dans l'exposé des motifs ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PETR - convention pour numérisation du document d'urbanisme – carte communale

Pour faire suite à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale et à sa mise en œuvre auprès des communes et au déploiement de la plateforme WEB SIG, il convient désormais de numériser les documents d'urbanisme locaux. Ceci permettra la consultation sur la plateforme WEB SIG des informations telles que : les zonages sur la commune et le parcellaire correspondant, les prescriptions (espaces boisés classés, emplacements réservés...), les servitudes d'utilité publiques (ppri, périmètre monuments historiques, lignes électriques...),

Ce dispositif apportera également une facilité dans l'instruction du droit des sols (permis de construire...).

Aussi, Monsieur le Maire propose de signer la convention de numérisation des documents d'urbanisme avec le Pays de Ploërmel. Le coût s'élève à 750 € pour 3 jours de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise le Maire à signer la convention pour numérisation du document d'urbanisme local.

Renouvellement contrat chenil services

Afin d'éviter une rupture du service public et de répondre aux obligations réglementaires (loi 99-5 du 6 janvier 1999 – code rural), qui imposent aux Maires d'avoir leur propre service de fourrière ou d'adhérer à une structure, le groupe SACPA, anciennement Chenil services, propose un nouveau contrat.

Les prestations de services offertes sont :

- Capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique,
- Transport des animaux vers le lieu de dépôt légal,
- Le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique,
- La gestion de la fourrière animale – centre de Ploeren

Avec des interventions 24/24 et 7j/7, le prix basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants (chiffre du recensement au 1/01/2019) est de 828,95 € HT.

La durée du contrat est de 1 an, reconductible tacitement 3 fois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte cette proposition et autorise le maire à signer le marché de prestations de services.

En cas de besoin, contactez la mairie.

Personnel - secrétariat – renfort sur une demi-journée hebdomadaire

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à recruter temporairement un agent en renfort sur une demi-journée par semaine, le lundi pour le secrétariat de mairie.

Madame LEJEUNE, domiciliée à Lizio, a déjà effectué des remplacements lors des congés au secrétariat de mairie. Madame LEJEUNE travaille à temps complet à la mairie de Saint Martin sur Oust du mardi au samedi et présente sa candidature.

La mairie de Saint Martin sur Oust a donné son accord à l'intéressée pour cette activité complémentaire. La limite de 115% d'un temps complet figurant à l'article 8 du décret n° 91-298 du 20 mars 1991 est respectée ainsi que les garanties minimales du code du travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le Maire à recruter Madame LEJEUNE sur un contrat temporaire, pour 6 mois renouvelable à raison de 4h30 hebdomadaire, le lundi après-midi de 13h45 à 18h15.

Changement horaire d'ouverture au public de la mairie

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la secrétaire, de demande d'aménagement de son temps de travail : 35 heures sur 4 jours semaine : les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec les horaires suivants : 8h30 12h30 13h15 18h.

Après discussion, le conseil municipal :

- Accepte de revoir les horaires d'ouverture au public en conséquence, notamment la mairie sera fermée le mercredi matin.
- Des nouveaux horaires seront appliqués après la parution du bulletin d'informations.



Pass culture

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

Rendez-vous sur

<https://pass.culture.fr/>
ou application sur votre mobile

Élections municipales 2020 dates à retenir

PREMIÈRE TOUR – 15 MARS 2020

DEUXIÈME TOUR – 22 MARS 2020

Inscriptions jusqu'au 7 février 2020 sur les listes électorales en mairie ou via le site service-public.fr. C'est le moment de vous exprimer et/ou de vous impliquer dans la vie locale.



En ce qui concerne les délibérations, si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez contacter la mairie.

Saint Gobrien

Avant travaux



Intérieur autel et table de communion



Mur Sud du chœur



Intérieur vers chevet



Mur Sud



Pignon intérieur diaphragme chœur-nef



Vue Nord - sacristie et chœur



Voûte du chœur

Travaux



Charpente avant restauration



Charpente en cours de restauration



Charpente en cours de restauration



Mise en place des échafaudages et parapluie



Pose de la couverture en ardoises épaisses



Pose de la voûte



Rejointoiement extérieur au mortier de chaux



Restitution des polychromies de la voûte

Chantier de restauration du chœur de la chapelle Saint-Gobrien

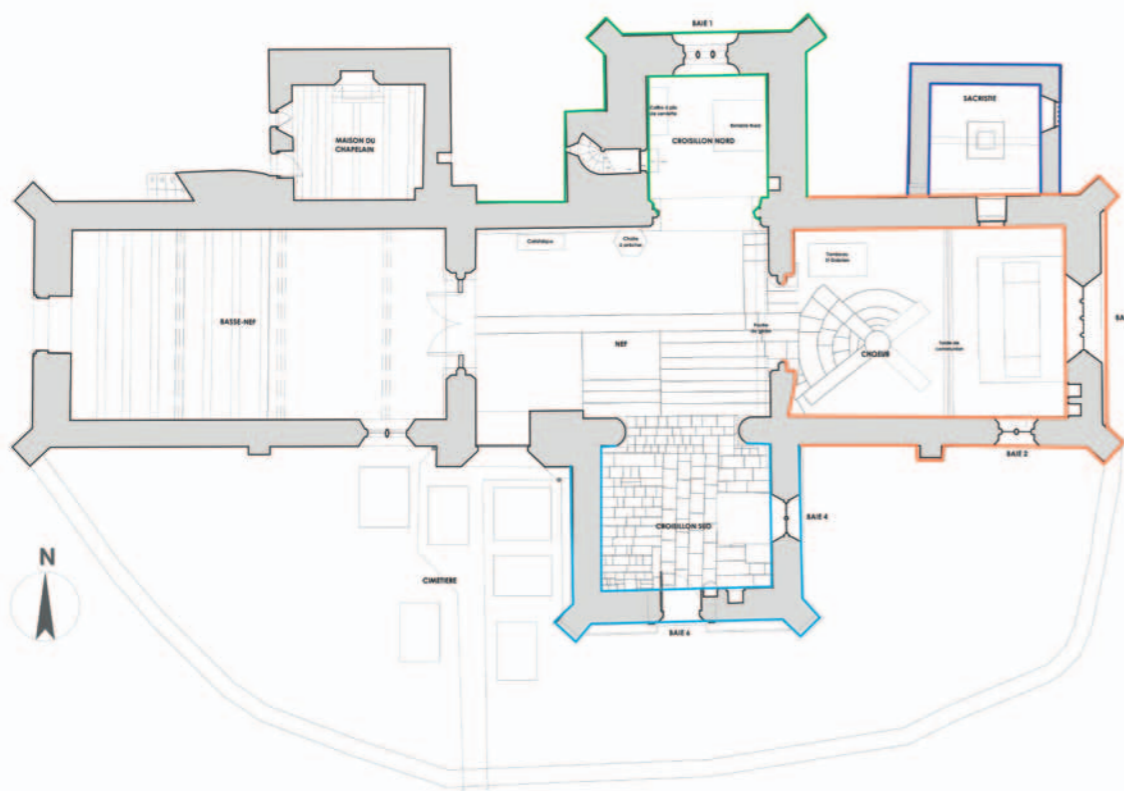
La construction de la chapelle Saint-Gobrien en bordure de l'Oust, remonte au XIe siècle, à l'emplacement de l'ancien oratoire où le saint vannetais s'était retiré en ermitage. Elle renferme toujours sa sépulture. La chapelle a été largement modifiée pour Olivier de Clisson aux XVe et XVIe siècle (surélévation du chœur, modifications sur le transept, adjonction de la maison du chapelain au Nord).

Entre 2011 et 2013, des travaux ont permis de restaurer la basse-nef, la nef et la maison du sacristain. Le chantier en cours a pour objectif d'achever la restauration de la chapelle selon quatre phases de chantier : restauration du chœur, du bras Sud de transept, du bras Nord de transept incluant le clocher, et enfin de la sacristie avec l'aménagement d'une vitrine d'exposition du trésor. Ces différentes phases sont représentées sur le plan ci-après.

Le chantier de restauration du chœur en cours suit plusieurs étapes :

- Le mobilier (autel, statues, tombeau, table de communion, etc) est déplacé ou encoffré sur place en vue d'une restauration ultérieure.

- Des échafaudages intérieurs et extérieurs sont mis en place ainsi qu'un parapluie pour permettre de réaliser les travaux à l'abri des intempéries.
- La restauration des maçonneries permet de dégager les joints ciment et de restituer des joints à la chaux en extérieur et des enduits à la terre en intérieur, dans la continuité des précédents travaux. Des injections de coulis de chaux sont réalisées à l'intérieur des maçonneries afin de les conforter.
- La charpente est entièrement restaurée en prenant soin de conserver un maximum de bois anciens et en remplaçant les pièces dégradées par le temps et l'humidité. La voûte lambrissée est entièrement remplacée. Les polychromies sont restituées sur les parties visibles de la charpente et la voûte est chaulée.
- La couverture est remplacée à neuf en ardoises épaisses avec gouttières et descentes d'eaux pluviales en cuivre.
- Les vitraux anciens sont déposés pour être restaurés en atelier (remplacement de verres cassés, nettoyage, révision des plombs de sertissage et de la structure laiton, nettoyage) puis reposés.



Déchèterie de Guillac

Si vous habitez la commune la déchèterie de Guillac vous accueille.

Quels déchets ?

- Le bois : meubles, bois traité
- Cartons dépliés
- Les gravats, le placo, le plâtre
- Les métaux, la ferraille
- Les pneumatiques
- Le polystyrène
- Les textiles
- Les déchets verts : tontes, tailles
- Les encombrants
- Les huiles de vidange, les produits ménagers à risque
- Les plastiques : films et plastiques durs, radiographies
- Les déchets de soins à risques
- Les déchets ménagers spéciaux : ampoules, piles, batteries
- Les batteries et le matériel électroménager, électronique
- Le verre
- Le papier
- Un espace de réemploi est à disposition pour les meubles et objets pouvant être réparés et réutilisés.

Le règlement intérieur

Particuliers ou professionnels sont amenés à fréquenter les déchèteries et à venir y déposer les déchets ne pouvant pas être collectés par les circuits habituels de ramassage des ordures ménagères ou de collecte sélective. Ainsi, les déchets déposés pourront être recyclés ou valorisés. Un règlement intérieur régit le comportement, l'utilisation, les horaires et le fonctionnement global des déchèteries de Guillac et Ploërmel.

Contact

La Ville Meno - 56800 Guillac
Tél : 02 97 74 22 74

Horaires

PÉRIODE HIVERNALE (DU 15 OCTOBRE AU 14 MARS)

Lundi, vendredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mardi, mercredi : 14h - 17h

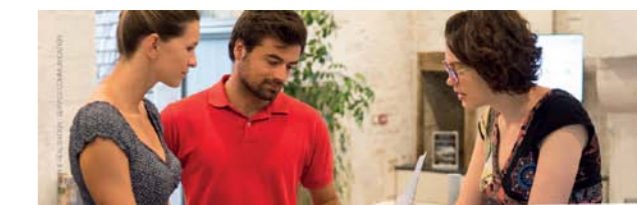
PÉRIODE ESTIVALE

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h / 14h - 18h30
Mardi : 14h - 18h30

Maison de Services Au Public

Planning:

JOURS	SEMAINES IMPAIRES	HORAIRES
Mercredi après-midi	St Servant s/ Oust Parking mairie	14h - 16h45



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC par Ploërmel Communauté

NOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ & PERSONNALISÉS

Accueil, orientation, renseignement

Mise en relation

Initiation à l'e-administration (démarches en ligne)

Accompagnement aux démarches administratives

NOS MISSIONS AU QUOTIDIEN

LES PARTENAIRES : CAF - CARSAT - CPAM - MSA - PÔLE EMPLOI - LA POSTE - L'ÉTAT

- Vous êtes perdu(e) dans vos démarches administratives et vous souhaitez un accompagnement ?
- Vous avez besoin d'un relevé de carrière et faire votre demande de retraite ?
- Vous déménagez et vous vous perdez dans votre demande APL ou vos changements d'adresse ?
- Vous souhaitez renouveler vos droits à la CMU ?
- Vous désirez vous inscrire au Pôle Emploi, consulter les offres et refaire votre CV ?
- Vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez quitté l'école et ne savez pas vers quel organisme vous diriger ?

Accédez en un seul lieu aux informations et services dont vous avez besoin !

ploermelcommunaute.bzh



16-25 ANS

Osez la Mission Locale & Boostez votre Avenir

Vous êtes motivé et souhaitez devenir acteur de votre vie ?
 Votre solution, c'est aussi l'affaire de la Mission Locale !

Rencontrez un conseiller près de chez vous

Une équipe de 13 professionnels vous accueillent avec bienveillance et détermination à Ploërmel ou sur les lieux de permanence : Guer, Josselin, la Trinité-Porhoët, Malestroit, Mauron, Ménéac et Sérent.

Nous vous proposons de saisir un jeu de clés adapté pour ouvrir les portes de votre avenir.

Avec près de 40 ans d'expérience,

La Mission Locale du Pays de Ploërmel veille sur les jeunes confrontés aux réalités d'un territoire en constante évolution.

MOBILITE
 SANTE
 AUTONOMIE
 CONFIANCE
 QUALIFICATION
 FORMATION
 LOGEMENT
 EMPLOI

Pour atteindre ces objectifs, différents outils d'accompagnement sont proposés aux jeunes comme :

- Le parcours personnalisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA),
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ),
- Le Parrainage,
- La Start'Apprentissage avec les CFA,
- L'opération Agir et Booster son quotidien,
- L'utilisation des outils numériques,
- La Garantie Jeunes.



Ludivine 20 ans



« J'étais perdue... alors j'ai poussé les portes de la Mission Locale »

Après l'obtention de mon BTS MUC en juin 2019, j'ai enchaîné des jobs d'été puis, au mois de septembre, je me suis retrouvée perdue, un peu paniquée de ne rien faire, sans savoir où aller.

On n'est pas tout seul dans notre galère
 J'ai décidé d'aller à la Mission Locale et tout est allé très vite. Après deux rendez-vous j'ai été orienté vers la Garantie Jeunes. Ce collectif m'a permis de nouer des liens et de réaliser qu'on n'est pas tout seul dans cette situation. Si au départ je redoutais que cela se passe comme à l'école, j'ai rapidement compris que c'était très différent. Nous avons tous trouvé notre place, ce qui nous a permis de participer librement aux différents ateliers.

Des opportunités de stages
 Ce passage par la Mission locale m'a permis de préciser mon projet. Aujourd'hui, je souhaite m'orienter vers les arts créatifs et les produits culturels. Grâce à des opportunités de stages, j'espère découvrir ce domaine professionnel et le monde du travail.

La Garantie Jeunes

Prendre le temps de concrétiser son projet et se lancer dans la vie active !



Zoé 18 ans



« Je ne voulais pas rester à ne rien faire »

Déscolarisée et confrontée à des problèmes personnels, je suis venue à la Mission Locale, car je ne voulais pas rester à ne rien faire.

Confirmer mon projet professionnel

J'y ai rencontré ma conseillère qui m'a aidée à aller mieux. Elle m'a permis de confirmer mon projet professionnel dans la vente directe. J'ai beaucoup changé, j'ai senti que j'évoluais et que je prenais confiance en moi. Puis, on m'a proposé de suivre la Prépa-projet pour ensuite me positionner sur la Garantie Jeunes.

« J'ai rencontré des personnes très bien »

Ce collectif de quatre semaines m'a donné l'occasion d'apprendre beaucoup de choses comme la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. Nous avons également eu la possibilité de participer à des ateliers de sophrologie et de rencontrer des employeurs et des partenaires.

Reconstruction et confiance en soi

Pour des jeunes qui sont vraiment perdus et qui veulent faire quelque chose, la Mission Locale leur donne la possibilité de se reconstruire et trouver la confiance en soi.

La Garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes en situation de précarité sociale et financière vers l'autonomie par l'emploi au travers d'une démarche personnalisée et d'une garantie de ressources.

Depuis 2015, 221 jeunes en ont bénéficié.

D'une durée d'un an, la Garantie Jeunes contractualise un engagement réciproque entre la Mission Locale et le jeune dont l'éligibilité a été vérifiée en fonction de critères spécifiques.

Le parcours se caractérise par :

- Des ateliers aux thématiques variées pour une durée allant de 4 à 6 semaines ;
- Un accompagnement personnalisé et individualisé ;
- Une aide mensuelle de 490 € pour sécuriser le parcours sous réserve du respect de l'engagement.

Cet accompagnement sur mesure est pour eux l'occasion de définir leur parcours professionnel.

Pour contacter la Mission Locale du Pays de Ploërmel

Tel : 02 97 73 57 00
 ml-ploermel@mlceb.org
 9 rue du Val à Ploërmel



Horaires :

Du lundi au vendredi à Ploërmel
 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
 (sauf vendredi : 17h)



La mission locale



La Mission Locale - à quoi ça sert ?

Vous avez entre 16 et 25 ans : la mission locale est un service de proximité à votre écoute.

9, rue du Val - BP 120 - 56804 PLOERMEL CEDEX

Tél. : 02.97.73.57.00 - Fax : 02.97.73.57.09

<http://www.missions-locales-bretagne.fr/mission-locale-ploermel.aspx>

La Mission Locale vous conseille pour :

- orienter ou vous réorienter professionnellement ;
- dénicher la formation adaptée ;
- trouver un emploi ;
- aider à répondre aux problèmes de la vie quotidienne (logement, transport, santé...), s'ils freinent vos démarches professionnelles.

S'ORIENTER OU SE RÉORIENTER, AVANT D'AGIR

Vous êtes motivé, mais peut-être que la formation ou l'expérience que vous avez n'est pas suffisante pour le métier que vous visez ou l'emploi que vous cherchez ? Votre conseiller Mission Locale vous aidera à faire le point et vous (ré)orienter si besoin.

FORMATION - UN VRAI «PLUS»

Une formation professionnelle adaptée, c'est faciliter votre accès à l'emploi. Mais cela mérite de choisir la bonne orientation ; votre conseiller le fera avec vous, avant de vous faciliter l'accès à une formation (préparer la sélection, trouver le financement...).

EMPLOI - ÊTRE VRAIMENT ÉPAULÉ

Pour vous appuyer dans vos recherches : un conseiller, qui sera votre principal interlocuteur, et qui pourra faire appel aux autres professionnels de la Mission Locale. Connaissant vos besoins et vos atouts, il vous apportera méthodes, conseils, contacts et... offres de postes.

TROUVER DES SOLUTIONS À D'AUTRES DIFFICULTÉS

Votre vie professionnelle, c'est aussi faire face aux difficultés de se loger, de se déplacer, de se soigner... Votre conseiller est là pour vous expliquer vos droits, les démarches à réaliser, et les aides financières qui peuvent exister.

Mars - Carnaval

« A l'abordage Mousaillon »...C'est ce que les enfants de l'école ont certainement répété sans cesse, lors de leur défilé dans les rues de St Servant. Des pirates à perte de vue pour ce carnaval 2019...mais également un spectacle, grandement apprécié, des petits et des grands.

Cette belle journée s'est clôturée par un repas à la salle polyvalente, lui aussi apprécié par tous !



Mars - Opération Bol de pâtes

Le Carême représente un temps de partage et de solidarité. C'est ce qu'ont fait les élèves et les enseignantes, qui ont participé, comme depuis de nombreuses années, à ce repas « bol de pâtes ». En plus, le soleil était au rendez-vous, et le déjeuner a pu se dérouler dans la cour de récréation. Cette opération permet, avant tout de collecter des fonds pour une association.



Avril - La grande Lessive

Dans le parc du Bô, les élèves ont accroché, sur un fil faisant office de fil à linge, des productions artistiques, qu'ils avaient fait à l'école.

Bravo les artistes !



Mai- Fest Deiz

Pendant l'année scolaire, les élèves ont appris des danses bretonnes, avec leurs enseignantes. La concrétisation de ce travail (plus ou moins facile pour certains!) a été le Fest Deiz, à la salle socio-culturelle de Josselin, avec l'ensemble du réseau de Josselin. Ainsi, avec les quelques 900 élèves du réseau, les enfants ont pu s'exercer aux danses traditionnelles.



Mai- Brocéliande Nature

Les élèves de la classe de Béatrice, ont pu profiter d'une journée sur la base nautique de Taupont. Les activités proposées étaient nombreuses. Tous, ont grandement apprécié cette journée.



ESPACE AUTONOMIE EST MORBIHAN

VOIR SUR LA CARTE

AJOUTER A MES CONTACTS

ÉQUIPEMENT CITOYEN, ÉQUIPEMENT SOLIDAIRE/SOCIAL

Espace Autonomie Est Morbihan

8-10 rue Jean Noël Gougeon
56800 Ploërmel

02 30 06 05 60
contact@eaem.bzh

Information et conseil auprès des seniors de plus de 60 ans et leurs proches.

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Fermé le mardi matin.



Juin- Larmor-Baden

La fin de l'année scolaire s'est clôturée par un séjour avec une nuitée, à Larmor-Baden. De la PS au CM2, les enfants ont profité de ce séjour, même si les conditions climatiques étaient capricieuses. Le bord de mer à fait un grand bien à chacun...et quel bonheur de dormir dans la même chambre que les copains !



Juin-Kermesse

Sur le thème des pirates, les petits et grands avaient préparé un magnifique spectacle pour la kermesse. Malgré une chaleur écrasante, tous les élèves ont assuré, du début à la fin, comme de vrais artistes !

Cette kermesse était placée sous le signe de l'émotion, car c'était la dernière kermesse de Aude Henrio, directrice pendant 5 ans de l'école Notre Dame. Aude a été remercié comme il se doit pour sa bonne humeur, son sourire, sa bienveillance, et tout le travail fait pour l'école ! Certains n'ont pas pu retenir quelques larmes.

Bon vent à Aude pour ses projets à l'école Ste Barbe de Moustoir-Ac !

Septembre- La rentrée

C'est avec un grande émotion que j'ai fait mes premiers pas dans cette école, à la rentrée de septembre 2019.

Je connais l'école Notre Dame depuis maintenant 10 ans, en étant intervenue, en tant qu'enseignante spécialisée. Mais, cette rentrée, je la fait en tant que directrice cette année.

Un beau défi professionnel s'offre à moi, avec une motivation importante, portée par mes collègues, les ASEM, la municipalité, mais également les bureaux de l'école et tous les parents d'élèves.

Merci à chacun d'entre vous de m'avoir accueilli à bras ouverts et merci aux enfants d'être si souriants et heureux de venir à l'école.

De beaux projets sont en cours, et d'autres restent à venir....

Angélique Guégan



Le jour de la rentrée a été marqué par quelques changements.

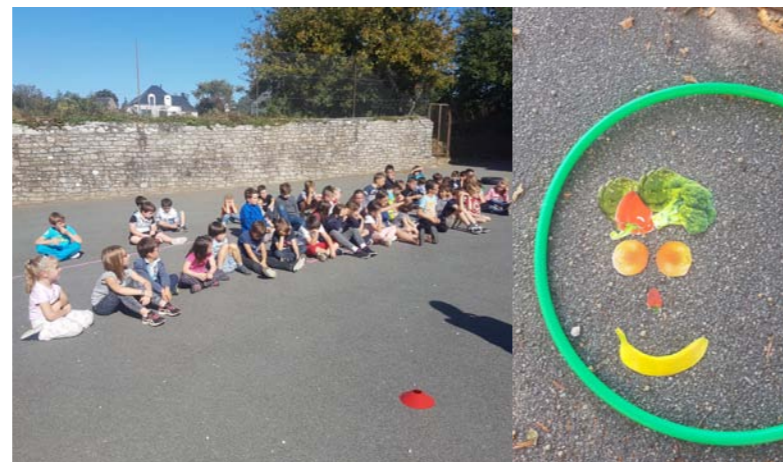
La classe des maternelles a une nouvelle enseignante (Angélique) et un sol tout neuf !

De nouveaux parents d'élèves ont été accueilli lors du café proposé par l'APEL, et les nouveaux élèves ont été présenté devant l'école, lors d'un rassemblement dans la cour. Bienvenue à tous... et belle année scolaire !

Septembre- Méli-Mélo

Le 20 septembre, comme dans beaucoup d'école du Morbihan, les élèves de Notre Dame, ont participé au grand jeu proposé par l'UGSEL (Organisme sportif des écoles catholiques).

Ce jeu collaboratif, à regroupé l'ensemble des élèves de l'école, dans la joie et la bonne humeur, afin de créer des portraits avec des fruits et légumes. Un jeu sportif qui a fait l'unanimité, tant par le côté humoristique qu'artistique !



De Septembre à mars-Escrime

Les élèves du CP au CM2, bénéficient, pendant une bonne partie de l'année, de séances d'escrime, dispensées par Damien Chazette, intervenant auprès de Ploërmel Communauté.

Les escrimeurs en herbe sont ravis de cette belle initiation sportive.



Septembre- Nettoyons St Servant

En lien avec le projet d'année sur la biodiversité et l'éducation eco-citoyenne, les élèves ont donné de leur temps un après midi, afin d'aller à la chasse aux déchets, dans les rues de la commune, accompagnés de quelques parents et familles d'élèves. Quelques sacs ont tout de même été rempli !



Octobre-Ramassage des pommes

Un vendredi matin, toute l'école s'est retrouvée les manches, a chaussé les bottes et mis les gants pour aller récolter des pommes. Les enfants et les parents disponibles ont rempli leurs seaux à plusieurs reprises pour remplir la remorque.

Une belle collecte qui permet à l'école de financer des projets grâce aux bénéfices de cette opération.

Informations diverses

Collecte de journaux, magazines, publicités, à déposer, ficelés dans la petite maison devant l'école. Merci pour votre participation.

Samedi 14 mars 2020: Carnaval

Vendredi 10 avril 2020 : opération bol de pâtes

Samedi 27 juin 2020 : Kermesse



Du côté de la bibliothèque...

Quand la lumière s'allume dans la salle annexe devenue bibliothèque municipale depuis deux ans, ça bourdonne autour du livre.

Nous sommes ravis d'accueillir chaque mois les enfants de l'école pour un temps d'emprunt de livres ou une animation et c'est souvent le kamishibai (petit théâtre japonais) qui a la faveur des élèves.

Le mercredi après-midi, les emprunts de livres et le temps de loisirs et de jeux transforment la bibliothèque en un lieu de rencontres. En plus de l'accueil du mercredi matin et du vendredi soir, l'offre d'emprunts est donc désormais portée à trois fois par semaine.

Cette année nous avons installé des grilles d'exposition afin de mettre en évidence la diversité des ouvrages proposés par la médiathèque départementale. Le nombre d'ouvrages et d'étagères a aussi beaucoup augmenté.

Des animations autour de textes, chansons, poésie, peinture et des expositions ont ponctué l'année : « Et si on parlait d'Amour ? » pour la St Valentin, « La Grande lessive », au printemps en partenariat avec l'école et les habitants de la commune, la soirée « Trésors d'automne », La chasse aux livres d'Halloween, l'expo sur « La Grande Guerre » ou encore un atelier de fabrication d'avions de papier en lien avec l'animation proposée par le Téléthon.

A noter une offre de service à saisir : La possibilité de consulter gratuitement 10 magazines par abonné, plafonnée à 20 exemplaires par famille pour deux adresses mail, et un nombre important de cours intéressants exclusivement en ligne 24h/24: langue, code de la route, et permis bateau, soutien scolaire, musique dessin entre autres.

C'est l'opportunité offerte par le département à tout abonné de médiathèque de petites com-



munes. La demande se fait sur le site de la médiathèque départementale du Morbihan en cliquant sur offre numérique. Plus d'info : <https://mediatheque.morbihan.fr/>

L'année 2020 vous réservera encore de jolis rendez-vous autour du Château-fort, en mai, de la Grande lessive, ou d'expositions à thèmes. N'hésitez pas, poussez la porte, nous serons là !

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Juliette, Marie Thérèse, nos deux Isabelle, Cathy, Pauline, Béatrice, Louve, Nadine, Yvon et Jean Paul.

QUELQUES CHIFFRES

- **Adhérents** : 239 dont une soixantaine de scolaires
- **Budget** alloué par la mairie pour équipement et achats d'ouvrages d'animation, de nouveautés dont des ouvrages pour personnes en difficulté de lecture : 2000 euros
- **Nombre d'ouvrages disponibles** : 2924
1142 issus de la médiathèque départementale du Morbihan
1782 ouvrages nous appartenant proviennent de dons et d'achats de nouveautés.
- **Nombre d'ouvrages empruntés sur une année** : 2 419

il faut ajouter un nombre important de livres consultés et lus sur place le mercredi après-midi.

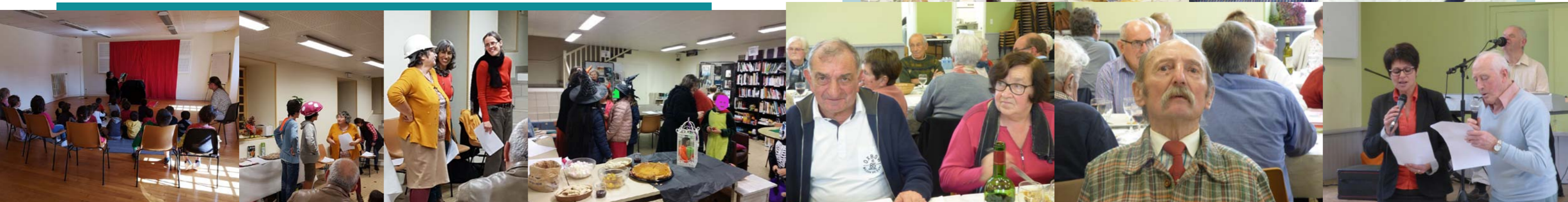
Le repas du CCAS

Notre traditionnel repas du CCAS s'est déroulé le dimanche 13 octobre. Le repas a été confectionné et servi par le restaurant « Le Relais du Maquis » de Saint Marcel et accompagné musicalement par Guy Delfino de Sérent. Nous avons accueilli, les doyens de la commune :

- Joséphine BOUTON née en 1929,
- Raymonde DANO née en 1927,
- Angèle PIRIO née en 1924
- Marcel THERAUD né en 1929,
- Robert TRÉGOUET né en 1928,

Et les personnes présentes nées en 1949

- Daniel Adelys
- Jean Joubel
- Robert Laly
- Anne Yvonne Perrotin
- Thérèse Trégoût



Origine des noms des villages de Saint-Servant

Au fil des siècles les noms de nos villages ont évolué. Comme en témoignent objets, sites funéraires ou traces d'établissements découverts, les hommes ont occupé notre territoire, depuis 5000 à 6000 ans. Mais aucun écrit de ces époques, et seuls quelques éléments parviennent jusqu'à nous, permettant de relier la toponymie d'aujourd'hui, à celle d'autrefois.

A l'époque gallo-romaine, l'Oust est une frontière naturelle entre les peuples gaulois : sur la rive droite, qui deviendra paroisse de Saint-Servant, les Vénètes, et sur la rive gauche les Coriosolites et les Riedones. Plus tard notre paroisse dépendra de l'évêché de Vannes, tandis que Guillac et Josselin dépendront de celui de Saint-Malo.

L'Oust, que l'on franchissait aux gués de Saint-Gobrien et de l'Herbinaye, a également marqué la frontière entre le breton et la langue gallèse, la ralentissant dans sa progression vers l'ouest.

Les historiens pensent que le breton se serait maintenu sur notre territoire jusqu'au 14e / 15e siècle –

sauf dans les enclaves « francisantes » de seigneuries comme Josselin.

Les toponymes à racines bretonnes - exclusivement pour les noms des villages - sont nombreux dans la commune. Leur évolution est parfois complexe et certains résistent à une définition attestée. Il faut alors observer le paysage, la situation ou la topographie du lieu pour émettre une hypothèse ou comprendre l'origine du nom. Pour les étudier, l'emploi du conditionnel s'impose donc souvent !

Précisions et abréviations

LE NOM DU VILLAGE EST CELUI QUE L'ON TROUVE SUR LES CARTES IGN ACTUELLES.

- Suit en italique l'évolution du nom dans le temps rapporté par des cartes ou des écrits.
- Entre parenthèses : la racine linguistique : Vc = Vieux celtique, Vb = vieux breton (avant 1100), b = breton, g = gallois, c = cornique, l = latin, r = romain, vfr = vieux français, ou l'origine de l'écrit : DT56 = Dictionnaire topographique du Morbihan – Rosenweig, 1870, CAS = Carte de Cassini vers 1750, MC = matrice d'après le cadastre de 1831.

BAZIL

Bazille (CAS), Bazy (DT56), Bazy, Abbé Nicolas, recteur de la paroisse en 1955, Bazile, Bazi, Bazy (MC)

Peut trouver sa racine dans le mot breton *buzit*, (latin *buxus*) désignant le buis. Ce nom se rencontre à proximité des voies romaines, nombreuses dans la région. Les romains utilisaient des pieux de buis pour renforcer les talus de fortifications. Des enclos datant de l'âge du Fer ou de l'époque gallo-romaine sont répertoriés à cet endroit.

BELLE ETOILE (LA)

Ce nom apparaît après le nouveau tracé du croisement de la départementale 122 dite de St-Jean-Brévelay à Ploërmel avec la D4, Josselin – Le Roc-St-André.

BOIS DU GUÉ (LE)

Bouays-du Guer en 1643 dans un aveu (archives du château de Trégranteur).

Traduction du breton vannetais *coëtidgeu*, *coedigo* (pluriel diminutif de *koedic*) soit « le petit bois ».

Dans certains écrits, comme la matrice cadastrale de 1897, est transcrit *bois du gueu*, le mot *gué* se prononçant *gueu* en gallo, tel que l'oreille le percevait.

BOUILLON (LE)

Près de Launay. Indique des « lieux humides », passages difficiles par deux vallées encaissées.

BRÉNA

Brèna (DT56)

Bran, c'est le nom du corbeau en breton, *Ana* celui du marais en vieux celtique. Le marais ou la mare au corbeau est une traduction possible. *Bran* ou *bren* désigne en gallois, une colline, une hauteur ce qui ne semble pas être le cas pour le village.

BRANGOURNAIS

Brengourné (CAS)

Bran (ou *bren*) d'origine bretonne montre la situation dominante de ce village. Le suffixe *ais* datant des 13e et 14e siècles confirme que c'est un village.

CARMEAIS

Kemené au 11e siècle dans le cartulaire de Redon. *Kermenec* en 1513

Car, mot breton, désigne en haute Bretagne une demeure fortifiée, un domaine agricole habité ; *méné*, menez (b) la montagne ou la colline. Ce village domine la vallée de l'Oust où se trouvait un manoir seigneurial datant du 17e siècle et sa chapelle dont de maigres vestiges se devinent encore.

CASTEL

Moulin Les Castelo 1427 (Quily)

« Le Castel, château, étang et moulin sur le ruisseau de ce nom, ou ruisseau de Poudlan » (DT56)

Le castel devenu château dont la première situation, une motte castrale toujours visible se trouve en surplomb de l'Oust, a laissé son nom au domaine. La motte supportait une tour fortifiée en bois destinée à la surveillance des passages sur la rivière et prévenir d'éventuelles incursions belliqueuses.

CROIX CHANU (LA)

La Croix Chalu (matrice cadastrale 1831)

Ici, l'occasion d'expliquer que le mot *croix* désigne un croisement de chemins et non le monument invitant le paroissien à se signer au passage. Le déterminant *Chanu* reste mystérieux.

DRAINNY (LE HAUT DRAINNY ET LE BAS DRAINNY)

Dreny (CAS - DT56)

dren, *draen* (b) se rapporte à l'épine de la ronce comme à l'arête de poisson, *drenek*. Ce lieu devait être encombré de ronces et d'ajoncs au haut Moyen-Age pour en avoir conservé le souvenir jusqu'à nos jours.

La découverte par photographie

aérienne près du Haut-Drainny d'un triple enclos datant de la période de l'âge du Fer (vers -800 jusqu'à la fin du 1er siècle) met en évidence l'ancienneté de l'occupation du site.

FOSSES DE LANDE (LES)

Une fosse était le terme généralement attribué aux excavations d'où on tirait les pierres de constructions. Le lieu se situe en proche bordure du massif granitique mité en de nombreux endroits de petites carrières d'extraction.

FRAÎCHES (LES),

Les Frèches (CAS)

Village près de Lizio. *Fraiches* ou *Frèches* était le nom donné à un espace en friches ou en cours de défrichement.

FRESNE (LE)

Lieu autrefois planté de frênes.

GRÉE AUBIN (LA)

Une grée est une terre pierreuse ou non, située généralement sur une hauteur. *Aubin* est un ancien nom de baptême dérivé du latin *albus* : blanc

GRÉE-COCHEREL (LA)

La Grée Cocheray (CAS)

« Grée-Cocherel ferme et moulin à eau sur le Ville-Clément » (DT56)

La Grée Clau (?) dans le registre délibération du conseil municipal, le 16 août 1903.

En vieux français, un *cocherel* est un marchand de coqs. On retrouve ce nom, dans d'autres lieux en France, ou comme patronyme.

GRÉE MENO (LA)

Mentionnée en 1513 dans une réformation du pays de Vannes, *La Grée Méno* (MC 1831).

Maen, *men*, c'est la pierre (du vieux breton *main*). Mais peut aussi se rapporter à une personne puissante d'où le nom de famille *Menou*.

GUERMAHÉAS

Quermaheas en 1513, *Le Guermaheas (CAS), Guermahias (DT56)*

Se lit comme le *guern* de *Maheas* : *Guern* étant un marais, un lieu humide et *Mazheas* : *Mathias* en breton et en hébreu. *Mazéas*, *Mahéas*, *Mahévas*, *Mahias*, *Mahuas* sont des noms de famille courants en Finistère et Morbihan.

GUERNION (LE)

Guern en gallois, *guern* en vieux breton (au pluriel *guernio*, *guerniou*) désigne des lieux humides

plantés d'aulnes, marécageux ;

GUILIN

Fontenay-Guilin (DT56)

Un des noms de village à l'origine obscure.

HERBINAYE (L')

La Rebinaye en 1427, L'Herbinais (DT56)

Ce lieu est inclus dans la propriété de Castel, le propriétaire pouvait ainsi contrôler les passages à gué à cet endroit, avant la construction du pont au début du 20e siècle.

HÔPITAL ROBIN (L')

L'Hôpital (CAS), L'Hôpital aux Robins (DT56)

Un Hôpital était le nom donné au Moyen-Age à une maison de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Placée sur le chemin des pèlerins de saint Jacques de Compostelle, elle offrait le gîte et le réconfort. Les Hospitaliers de Saint-Servant dépendaient de l'au-mônerie de Saint-Jean de Villenart.

Le terme aux *Robins* signifierait que des gens de robes (notaires, gens de justice...) ont habité dans ces belles maisons bourgeoises du village.

KERGRAS

Le Graz en 1427, *Le Gras* en 1831.

Crac'h en breton (*krah* en breton vannetais) désigne une petite colline. Au 19e siècle des propriétaires du château ont accolé le préfixe *ker* au nom d'origine afin de lui donner un caractère plus « breton » et notable !

Le *Gras* est un toponyme que l'on retrouve dans de nombreuses communes le long de l'Oust : *Ruffiac*, *Saint-Congard*, *Saint-Vincent*, *Saint-Perreux*, *Allaire...* (DT56).

LANDE (LA)

On peut penser qu'avant les grands défrichements des siècles passés, cette partie de la commune était couverte de genêts, de ronces et d'ajoncs, bien utiles à l'alimentation et à la litière des animaux des fermes.

LANDRIO (LE)

Présent sur le cadastre de 1831 et signalé comme *hameau* (DT56). Il ne subsiste aucun vestige pour révéler le souvenir de ces quelques maisons situées à un croisement, lui aussi disparu, lors de la création du nouveau tracé de la départementale 122, traversant Saint-Gobrien. Il se situerait aujourd'hui à l'est du croisement de la route qui descend vers Saint-Gobrien avec le chemin

qui part vers le Pont châtelain.

Ce toponyme nous dit que le village se situait au milieu de landes. Un autre lieu nommé le *Landrieux* se trouve entre *Guermahéas* et le *Bois du Gué*.

LAUNAY

Doit son nom à l'aulne, arbre poussant aux bords de ruisseaux. Le village se situe entre deux cours d'eau : celui arrivant de la Grée Cocherel et celui dit de Poudelan.

LÉDO (LE)

Ledo (CAS)

Lez, mot d'origine bretonne, a le sens de « cour, château ou d'une défense », au haut Moyen Age. Il peut désigner aussi un champ clos (lice en français). *Do* ou *don* c'est le fond, le creux. Le *Lédo* était une métairie des seigneurs du *Gras*.

LEHÉ (LE)

Le Lehé (CAS)

Cette orthographe que l'on retrouve dans les actes du 19e siècle est peut-être à rapprocher de *Haleg*, nom breton du saule. Comme *Le Hel*, c'est un patronyme courant en Morbihan.

LÉZARNAN

Lesarnan (1464)

Comme pour le *Lédo*, *lis* ou *lez* (*lizio* au pluriel) pouvait désigner une propriété d'une certaine importance abritant famille et serviteurs comme un simple clos. Le suffixe *-er nant* (b) se traduit par « vallée, torrent ».

MAUPAS (LE)

Le mauvais passage. En effet, l'étroitesse entre le coteau abrupt et l'Oust le rendait dangereux à tous ceux qui devaient l'emprunter. Aussi était-il facile de s'y embourber !

MESLAN –

En rapprochant *Meslan* du gallois *medio-lanno* ou *mediolanon* composé de *medio* : central, du milieu et de *lann*, marquant un endroit consacré, nous traduisons le toponyme par « sanctuaire central ». C'est une hypothèse d'autant plus séduisante que ce lieu se situe au sein d'une vaste nécropole de tombelles, dont certaines encore visibles, mériteraient d'être mieux répertoriées et protégées, qui s'étendait des hauteurs de Saint-Servant jusqu'à Lizio puis Sérent.

MOULIÈRES (LES)

Indique un lieu « mouillé » où se situent une ou plusieurs sources.

NOËS (LES), NOUIES (LES)

Forme issue du terme noe, noue, du gaulois nauda, avec le sens initial de chenal d'écoulement d'eau (la noue des toitures). Ces lieux-dits se situent sur des versants proches de ruisseaux.

OUST

La vie de la commune a toujours été étroitement liée à cette rivière, voie de déplacement, de commerce et de transport. Jadis poissonneuse l'Oust fut une ressource importante pour l'alimentation de ses riverains.

Ce nom serait d'origine pré-celtique mais son sens reste inconnu.

Sa forme Oult jusqu'au 19^e siècle a évolué au cours des siècles précédents : Uldam fluvium au 6^e siècle (Bains-sur-Oust), Ult, ulto fluvius en 834, Ultum en 859, Hult au 12^e siècle, Ost en 1205, Out en 1255. Aougst et Aoust au 15^e siècle mutent rapidement en Oust mais la prononciation reste très souvent Out, comme à Josselin.

PELLERET (LE)

Ce lieu-dit pourrait avoir comme origine un nom de famille répandu sur le territoire français. Sans certitude.

PLACELLES (LES)

Il est probable que ce terme désigne trois vastes pièces de terre observées sur le cadastre napoléonien de 1831. Elles englobaient un moulin à vent, aujourd'hui complètement ruiné et autrefois propriété des seigneurs du Gras.

PONCÉRIAUX (LES)

Les Ponceraux (CAS), Pont Ceriaux (MC)

La racine pont (b) nous indique, comme aujourd'hui, qu'un passage sur un cours d'eau se trouve à proximité. Le déterminant pourrait être le nom de famille des propriétaires des lieux d'où la traduction des Poncériaux par le pont aux Rio (ou Rault).

Plusieurs autres lieux de la commune affichent la racine pont : le Pont piat (MC), en français le « pont plat » ou « plan », passage sur le ruisseau au bas de la Ville Rezo, le Pont Valo, dans les virages au bas de la Ville Minio ou encore le kerbon (MC), pont et lavoir à la sortie du bourg après l'école. Ici se devine la prononciation galloise du breton karrpont : pont où passent les charrettes.

POUBRO

Poubroc (DT56)

Que nous traduisons par le « trou du blaureau » : la racine Pou indique la proximité d'un trou ou d'une fosse remplie d'eau, broh en breton vannetais ou Broc'h en breton désigne le blaureau.

POUDELAN

Poudelend (CAS), Poudlan, abbé Nicolas en 1955.

En regardant la situation du village, le suffixe -lan attaché à la racine pou pourrait se traduire par la fosse, la vallée encaissée sous Meslan ou encore la vallée envahie d'ajoncs (lann en breton). Aucune certitude !

ROUANE

La Roanne, 1901

Lieu-dit proche du village du Lehé où s'élevait un moulin à vent ruiné à la fin du 19^e siècle.

Le terme roue (vfr), roi en français, se prononçait roué ; le terme royne désignait la reine au 15^e siècle. Alors, moulin de la Reine ou moulin de la Reine Anne comme prétendu par certains historiens bretons ?

ROUGENTIN

Rougentin (CAS)

En faisant abstraction de la prononciation contemporaine le nom de ce village sur les hauteurs au-dessus de l'Oust peut se lire roc'h er staen : Roc'h (b), le rocher associé à Staen, sten (b) : l'étain. Le minerai de ce métal, la cassitérite, recherché et exploité à proximité depuis l'âge du bronze, a fait l'objet de recherches importantes près du village au 19^e siècle ; puis le projet d'exploitation fut abandonné au profit du site de la Ville-Der au Roc-Saint-André qui fut exploitée jusqu'à la première moitié du 20^e siècle.

SAINT-GOBRIEN

S Gobrianas (1330), Saint Gobrian (1513).

Du fait de son importance, tant par sa densité que par son antiquité nous parlons toujours du bourg de Saint-Gobrien.

Gobrien est un nom issu d'un ancien Uobrian (du vieux breton uuo-bri) qualificatif d'un homme grave, important, sérieux. Que savons-nous vraiment du personnage qui laissa son nom au lieu ? Peu de choses et son hagiographie reproduite moult fois depuis des siècles s'est construite sur de maigres écrits non vérifiables. Laissons aux chercheurs, et aux

poètes, le soin de nous éclairer sur le saint-homme, si cela est encore possible.

TEMPLE (LE)

Le voyage des pèlerins vers la Terre Sainte ou vers Compostelle, était contrôlé et protégé par les chevaliers du Temple puis, après la dissolution de l'Ordre en 1312, par les Hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De nombreux villages ou édifices de la région proche de Saint-Servant rappellent leur présence.

Au 13^e siècle, le Temple en Saint-Servant, dépendant de la commanderie de Carentoir, ne désignait peut-être que des possessions de terres agricoles rapportant quelques rentes à l'Ordre.

TOUCHE PIRO (LA)

Touche Pirot (dans un registre en mairie de 1896)

Tuchen en breton, c'est un espace boisé résiduel après défrichage, souvent sur une petite hauteur, une butte moins fertile ou difficile d'accès.

Quant à Piro, le terme peut être rapproché du latin pirus « le poirier », mais aussi de pirot : les oisons, pirote : l'oie, en gallo.

Pour éviter de faire un choix entre ces deux possibilités, disons qu'à la Touche Piro, jadis, les oies étaient bien gardées sous les poiriers !

TRÉFAROUET

Lieu-dit entre l'Hôpital Robin et le Temple situé grâce au moulin ruiné nommé moulin de Tréfarouet sur le cadastre de 1831.

Le nom se dissocie en Tref er hoët et se traduit par le « hameau dans le bois » ; tref, au haut Moyen-Age, désigne un lieu habité et cultivé.

TRÉMAILLET

Trémayet (CAS)

C'est le village : tref de la famille Mayet ou Maillet ; un patronyme commun dans les communes limitrophes (Sérent, Lizio, Le Roc-Saint-André...)

Nous trouvons un autre Trémillet à Lizio et Les Rues Maillet à Sérent

TRÉVELOT

Trévelo (CAS)

Ce nom de village se retrouve en de nombreuses communes du Morbihan sans pour autant nous en dévoiler la signification. Trec'h ou tré (b) a le sens, ici, de passage.

Peut-on associer Trévelot du lieu-dit le Pont Valot (orthographe imprécise) proche du même ruisseau au-dessous de la Ville Minio, valot gardant tout son mystère ?

VAL AU CURÉ (LE)

La Ville au Curé (CAS)

La notoriété d'un prêtre a marqué ce village, mais son nom et le lieu de son logis se sont effacés des mémoires. Certaines maisons sont pourtant très anciennes, mais aucune n'arbore le calice, signe d'une maison d'ecclésiastique, comme au Lehé, au Bois du Gué ou dans le bourg.

VAL ÈS PIES (LE)

Le val es Py (CAS)

Le Val aux Pies ; Pig étant le nom d'origine gauloise désignant les pies.

A propos des noms de lieux commençant par Ville.

A l'époque gallo-romaine une villa était une exploitation agricole, une propriété rurale centrée sur la demeure de son propriétaire, le vilain. Au cours de siècles suivants la villa subsiste en Ville suivi d'un déterminant, le plus souvent un nom de personne.

VILLE AUBRY (LA)

Aubry est un nom de famille d'origine germanique porté par une dame de la seigneurie de Carménais au 16^e siècle.

VILLE AU CHEVALIER (LA)

La ville aux chevaliers (DT56)

Les terres englobant le village pouvait être la propriété d'un chevalier, c'est à dire un seigneur possédant un fief suffisamment important pour armer un cheval. Le village garderait son nom depuis le Moyen-Age.

VILLE CLÉMENT (LA)

Le domaine du sieur Clément.

VILLE GUERIFF (LA)

La Villegueriff (1513), La Ville Gurif (CAS), La Ville Guéry (DT56)

Du nom d'un certain Gueriff résidant en ce lieu antérieurement au 16^e siècle. Le toponyme est mentionné dès le 16^e siècle dans une « réformation » de Vannes, c'est-à-dire une commission de contrôle où les propriétaires du manoir et de ses terres devaient paraître afin de prouver leurs origines nobles et ainsi échapper à certains impôts. Le domaine était propriété des seigneurs du Gras.

VILLE LÉO (LA)

La Ville eo (CAS)

Leo (vb) ou leon : le lion, c'est à dire l'homme courageux et vaillant. La Ville Léo serait le village du brave.

VILLE MINIO (LA)

Minio, meno : les pierres. Le lieu se trouve à la limite du massif granitique d'où on extrayait jadis la pierre destinée aux constructions ou à l'entretien des chemins.

VILLE MORO (LA)

La Ville moro (CAS)

Un notaire du nom de Moro a laissé son nom au village.

VILLE RÉZO (LA)

La ville reso (MC)

Ar vezo (b) désigne le bouleau mais nous avons aussi Rêz, reith (vb) : la loi, le droit. Difficile de choisir entre le village des bouleaux ou le village de la justice si un homme de droit y résidait.

VILLE RUALT (LA)

Ruault, Rouault, Rault sont des noms de personnes gallo-romans ou germaniques (franc ou normand). Un site de la période de l'âge du Fer y a été découvert, lors de recherches aériennes, ce qui atteste la haute antériorité du village.

... et puis n'oublions pas **Le Bourg**.

Chef-lieu administratif de la paroisse puis de la commune, le bourg se développa bien après le village de Saint-Gobrien, construit autour de l'ermitage de Gobrien, où un gué permettait de franchir l'Oust.

Avant le VIII^e siècle, notre territoire est occupé par des populations qui se sont progressivement mêlées et sédentarisées, et qui vénéraient des divinités celtiques, vénètes, gallo-romaines, liées aux sources

et rivières, aux arbres et aux pierres, et aux éléments naturels...

D'une religion à l'autre, quelques pratiques ou rites ont perduré, « récupérés » au profit du catholicisme et de ses saints.

Au bourg, se développe le culte de saint Servais, peut-être venu d'Ecosse, qui s'est substitué à celui d'anciennes divinités : en témoigne la croix monolithe, taillée au 13^e siècle dans un menhir qui s'élevait près de l'église, aujourd'hui déplacée dans le nouveau cimetière. La fontaine de saint Servais n'était-elle pas dédiée à Serw, Serwan ou Ceran, noms de religieux de l'immigration bretonne des 5^e et 6^e siècles que l'on retrouve en plusieurs noms de villages ou chapelles en Bretagne ?

Dans ces noms se devine la racine du nom de la future paroisse nommée pour la première fois Sanctus Servacius en 1387 au chapitre de Vannes, puis Sainct Seran en 1427, Seran en 1481, Saint Seran en 1502, Sainct Servan en 1513 et Sainct Seran de nouveau en 1536 avant de prendre son nom définitif de Saint Servan, sans «t», au 17^e siècle. Sans oublier Saint S'ran en gallo, contraction de Seran.

Le « t » et « sur Oust » ont été rajoutés au XX^e, pour différencier notre commune, de Saint-Servan sur mer, commune de Saint-Malo (35).

René-Paul LANON

Association Histoire & Patrimoine du Pays de Saint-Servant.

Vous avez des connaissances ou des précisions sur le sujet, n'hésitez pas à nous les transmettre elles viendront compléter cette étude.

Contact courriel : hpps56236@gmail.com



Oust à la Garonne,

Un 24^e anniversaire de l'échange Saint Servant sur Oust – Auvillar placé sous le signe de la continuité et cinq nouveaux membres ont rejoint Saint Servant.

Une année Saint Servant reçoit ses amis Auvillalais, l'inverse l'année suivante.

Saint Servant s'est déplacé cette année une nouvelle fois chez ses amis Auvillalais pendant le week-end de l'Ascension.



Arrivé à Auvillar réception officielle par Monsieur le Maire car nos deux communes sont très investies dans cet échange.

Cette journée se clôture par un repas suivi d'une pièce de théâtre, de chants et de danses.



Le lendemain était consacré à la découverte du terroir Gascon avec visite de l'abbaye de Moissac et de son cloître, suivie d'une croisière sur le canal latéral à la Garonne jusqu'au pont-canal du Cacor qui permet la navigation au-dessus du Tarn. N'oublions pas la descente à la cave de l'apéritif local ou nous avons pu déguster le fameux Quercy des Iles.



Le reste du week-end, chaque famille hôte se consacre à ses invités.

Samedi soir, dîner de clôture avec sketches, chants et musique Bretonne pour accompagner les danseurs.

Ce séjour fut bien malheureusement trop court mais nous revenons plein de bons souvenirs.

L'objectif de l'échange est atteint et les valeurs qui ont construit cette amitié demeurent au premier plan.



Notre repas d'automne aura lieu le 9 novembre, nous confectionnons environ 250 parts de cassoulet cuit au four à bois.

Nous remercions par avance nos convives qui marquent de leur fidélité cet événement ainsi que l'équipe qui œuvre et rend possible l'organisation d'une telle aventure.



ATELIER DE COMPOSITION FLORALE

Annick ORSONI, toujours fidèle au troisième jeudi de chaque mois anime l'atelier floral.

Elles composent en

outre pour la journée du téléthon de jolies compositions florales. Remercions les ainsi que nos généreux fleuristes qui sans leur soutien rien ne serait possible.



PROJET 2020

Nous prévoyons d'accueillir nos amis Gascons lors du week-end de l'ascension.

Bien entendu, notre soirée « cassoulet » sera au programme pour 2020.

Au plaisir de vous retrouver sur ces événements.

Les co-présidents Alain Mainguy et Gérard Le Balch

Notre site web

<https://l-oust-a-la-garonne.webnode.fr/>

Téléthon inter associatif servantais



Les associations servantaises, les particuliers et les bénévoles sont toujours très heureux de se retrouver pour donner à la recherche médicale.

Cette année d'autres associations des communes environnantes sont venues nous rejoindre pour cette cause l'AFM Téléthon.

La révolution des Biothérapies : Thérapie génétique, pharmacogénétique, cellules souches : les thérapies innovantes soutenues par l'AFM Téléthon révolutionnent la médecine. Des malades souffrant de déficits immunitaires, de maladies rares du sang, du cerveau, des muscles, condamnés hier à un verdict sans appel, profitent



aujourd'hui des premiers résultats de recherche.

Nous sommes tous ensemble des acteurs de la recherche et nous sommes très fiers de pouvoir donner de notre temps pour cette cause qui peut aider beaucoup d'entre nous.

Grâce aux dons, aux actions menées, aux bénévoles, les employés communaux, la mairie, les participants qui viennent nous soutenir tous les ans, nos sponsors, les associations, nous avons remis à l'AFM en 2018 :

19 644 € MERCI À TOUS

Festi'Val de l'Oust

2019 : que ce soit le concours de belote, le repas annuel et bien sûr le Festi'Val de l'Oust ont été encore de véritable succès.

On le doit à vous les bénévoles et au bureau des Foustivités.

Bravo et un grand merci.

2020 : C'est logiquement que toutes ces manifestations seront reconduites.

Trois groupes sont déjà dévoilés pour l'édition



prochaine :

Les Ramoneurs de Menhirs, les Fatals Picards et Gauvain Sers.

Le bureau vous fera connaître la suite de votre programmation lors du repas annuel le 28 mars 2020 ouvert à tous.

En attendant de vous retrouver pour vibrer ensemble, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et que du bonheur pour 2020.

*Le Président,
Pascal Le Brazidec.*



Basket

Après une saison 2018/2019 réussite sur tous les tableaux : une belle 2ème place pour notre équipe jeune ; une finale départementale disputée pour la deuxième année consécutive par nos séniors filles ; un tournoi nocturne toujours apprécié des participants et une belle soirée beaujolais organisée au côté de l'Avenir de Saint-Servant, la JA basket entame cette nouvelle saison avec motivation.



Comme la saison dernière notre club compte une vingtaine de licenciés répartis en 2 équipes. L'équipe des U13 mixtes, composée de cinq enfants, est entraîné par Benjamin Roussel, éducateur sportif tous les mercredis soir de 17h15 à 18h30. Laura Peru vient bénévolement les coacher lors des matchs et nous la remercions sincèrement.

Quant à l'équipe séniors filles, cette dernière est composée de 11 joueuses évoluant toujours dans le championnat excellence. Un nouvel entraîneur-coach, Mario Viannais les a rejoints cette année. Grâce à l'aide de nos sponsors, nos joueuses se sont vues recevoir un nouveau jeu de maillot.

Enfin, en raison d'une baisse d'effectif, il devient de plus en plus difficile de maintenir ou d'enga-

ger de nouvelles équipes (jeunes ou loisirs). C'est pourquoi nous lançons comme chaque année un appel pour la saison prochaine : si vous souhaitez jouer au basket pour le plaisir ou la compétition, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact

Adeline Lequitte : 06.87.29.22.23

Clémentine Greisch : 06.38.94.40.07

Si vous souhaitez nous suivre et tout connaître de notre actualité sportive, rendez-vous sur la page Facebook du club : <https://www.facebook.com/basketjasaintservantsuroust/>

Dates à retenir

- **Mai 2020** : Tournoi nocturne ouvert à tous à partir de 18 ans.
- **Juin 2020** : Assemblée générale



Présentation du nouveau jeu de maillots.

Journée sportive

Le 23 octobre dernier, une journée sport animée par Théo PUJOL de Profession Sport 56 a permis aux enfants de découvrir les sports suivants : poulball, hockey, tir à l'arc Soft Archery, Baseball et Vocketball. Merci à Jocelyne PERROTIN, Marie-Noëlle MARTIN et Monique LE GUEVEL qui encadrent les jeunes lors de cette journée.



Association cyclotouriste servantaise

Rien de mieux qu'un bon repas pour démarrer 2019 afin de rassembler tous les bénévoles qui se sont investis pour le bon fonctionnement de l'association durant l'année 2018.

Fin juin, direction Nantes pour la sortie annuelle du club : balade matinale sur l'Erdre, puis l'après-midi, nous avons visité le centre historique, le site de la machine avec son éléphant en action ainsi que les transformations et évolutions architecturales en bord de Loire.

Cette journée est aussi là pour remercier tous les débroussailliers qui, dès le 1^{er} week-end de septembre ont donné de leur temps chaque samedi pour que les circuits soient fins prêts pour le 20 octobre. Un grand merci donc à tous les mangeurs de ronces ! La plus belle récompense est bien le retour positif des randonneurs, pour l'accueil et la qualité des circuits.

Le 20 octobre, la randonnée VTT et marche s'est déroulée sous un ciel clément, et, malgré la très forte concurrence qui régnait ce dimanche (dont la Josselinaise pour la 2^e année consécutive), nous avons réuni 710 participants. Malgré ce

chiffre en baisse, nous avons remis un chèque au profit du Téléthon.

Également, pour le Téléthon, nous avons organisé une marche de quelques kilomètres à travers bois.

Encore une fois, un grand merci à tous les bénévoles, sans oublier nos cuisinières, Jocelyne et Sandrine, qui nous restaurent chaque samedi à tour de rôle.

Nous remercions également le comité des fêtes de Lizio (prêt de tables), les chasseurs pour le partage de l'espace, et bien sûr, tous les propriétaires terriens qui nous accueillent depuis 26 ans pour certains. Nos remerciements vont aussi à la municipalité et aux employés communaux, pour toute l'aide qu'ils nous apportent.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2020.

Pour le bureau, Alain MAINGUY

POUR TOUT CONTACT

M.THOMAS : 02 97 22 24 69

A. LE VANNIER : 02 97 22 25 90

A. MAINGUY : 02 97 22 39 09

Vous pouvez consulter les photos de la rando sur le site du club : <http://www.vttstservant.fr/>

Cylos et runners

Toujours performants, les cyclistes et runners servantais en 2019 !

EN COURSE À PIED

Bertrand NAYL : sur le Bretagne Ultra Trail, il a terminé 70^{ème} sur 273 participants, pour 103 kms. Sur le Raid du Golfe, il a réalisé la 22^e place en 9 h 18 mn.

Sur l'ensemble de l'année, il a couru 3000 kms. Quelle passion !

Catherine COGARD : elle a bouclé les 177 kms du Grand Raid du Golfe en 34 h et a pris la 457^{ème} place sur 1200 participants (et 17^{ème} féminine). Quant à Stéphane AYOUL, il a terminé dans le même temps. Bravo à eux.

Fabien NAYL : on peut noter sa belle performance en relais, sur le Raid du Golfe : 87 kms en 16 h 54 mn, avec Erwan MALHERBE, Christophe JEFFREDO et Xavier BESNARD.

Également, à SAINT-MARCEL, il a terminé 4^e sur

le 10 kms, et à PONTIVY, 27^e sur 900 arrivés.

En cyclisme aussi, quelques belles places sont venues marquer sa saison 2019.

EN CYCLISME

Maurène TREGOUET : Cadette 1^{ère} année, ce changement de catégorie n'a pas entamé ses



Maurène Tregouet

de la coupe de France de cyclo-cross, avec pour prochain objectif, le championnat de France à FLAMANVILLE en janvier, où elle sera dans les favorites.

qualités de battante tout au long de cette saison 2019 : elle est championne de Bretagne en cyclo-cross, sur piste, et également en contre la montre. Une polyvalence confirmée sur le plan national sur le vélodrome de SAINT - QUENTIN, où elle a fait 4 podiums, dont 2 fois vice-championne de France sur piste en scratch et américaine.

Actuellement, passée en cadette 2^e année, elle est 2^e

Louison TREGOUET : Junior 2^e année, il n'hésite pas à se frotter aux coureurs expérimentés et réalise lui aussi de bons résultats : 2^e à PLES-SALA avec les 3^e catégorie, et également 2 podiums pour 1^{er} junior avec les 1^{ère} catégorie. Il a axé cette saison sur les courses junior fédérales où il a obtenu plusieurs places dans le top 10. Gageons que l'expérience acquise sur ces épreuves lui sera profitable pour la prochaine saison où il passera dans la catégorie espoir.

Vincent BIENFAIT : Si 2018 a été compliquée pour lui, 2019 aura été une saison tout à fait correcte. Il a terminé 3^e du championnat du Morbihan 1^{ère} catégorie à LANESTER, puis 7^{ème} au sommet de SAINT MICHEL DE BRASPART pour la 1^{ère} étape de la Sport-Breizh, course de 3 jours, où il se classe 21^{ème} au classement général.

Normalement, il a prévu une semi - retraite en 2020.

Félicitations à tous ainsi qu'à tous les autres, plus anonymes, de notre commune, qui se surpassent à travers le sport.

A.M.

Société de chasse

Pour cette nouvelle saison de chasse, les effectifs de notre société connaissent une légère baisse avec 46 chasseurs (41 sociétaires et 5 actionnaires) contre 50 l'an dernier.

En ce qui concerne les populations de gibiers, elles se portent plutôt bien. Le seul bémol concerne le lapin de garenne qui est en constante diminution, en effet, les maladies telles que la myxomatose ou la VHD déciment régulièrement ses effectifs. Il reste tout de même bien implanté sur certains secteurs de la commune.

Concernant le lièvre et le chevreuil, les populations se portent bien. Les bons résultats obtenus lors des comptages nocturnes de janvier dernier nous permettent de bénéficier de plans de chasse intéressants. Ainsi, pour la saison en cours, la fédération nous a délivré 30 bracelets lièvres et 25 bracelets chevreuils. Une surveillance particulière sera tout de même mise en place sur le lièvre lors des prochains comptages nocturnes car la fédération nous a indiqué une baisse des effectifs liée à une maladie sur l'Est du département.

La société de chasse participe aussi activement à la lutte contre les nuisibles notamment celle du ragondin : un rongeur qui occasionne de gros dégâts sur les berges des cours d'eau et les cultures et qui véhicule des maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme (Leptospirose). Aussi, tous les ans, nos 4 piégeurs communaux, permettent de contenir l'expansion de cette espèce invasive en capturant une centaine de rongeurs sur la commune. Merci à eux !

Comme chaque année, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des propriétaires et des exploitants qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terrains et je vous donne rendez-vous le 7 mars prochain pour notre traditionnel repas de chasse.

Enfin, cette année a été marquée par le renouvellement du bureau de la société de chasse. Je terminerais donc par remercier le précédent bureau et plus particulièrement son président : Michel LAVOLE pour tout le travail qu'il a effectué durant ces dernières années !

Bonne et heureuse année à tous !

*Pour l'association,
Aymeric PIRIO*

Avenir Saint-Servant

L'Avenir de ST SERVANT a reçu officiellement son nouveau jeu de maillots Bleus et Blancs (Couleur du club). Une tenue offerte en partie par la fédération Française de Football avec la dotation aux clubs amateurs, suite à la victoire de la France lors de la Coupe du monde 2018, et à la SARL BRULE TP de ST SERVANT, un partenaire de l'Avenir depuis de nombreuses années. L'entreprise locale était représentée pour l'occasion par Romain Brulé (Associé de l'entreprise et vice-président de l'AVENIR) et Dominique Brulé (Gérant de l'entreprise).

Le club remercie vivement l'entreprise Brulé TP pour son soutien chaque année. Comme dans toutes les petites communes, c'est important pour les clubs d'avoir des partenaires fidèles pour le maintien de nos structures et le lien social qui en découle.

L'Avenir de St Servant a participé le Dimanche 13 Octobre à la journée européenne du football amateur organisé par la magazine SoFoot. Diverses animations à cette journée particulière et autour du ballon rond ont été proposées dans une action du vivre-ensemble. De plus, le club a décidé que les bénéfices de cette après-midi exceptionnelles, soit un peu plus de 1000€ seront entièrement reversés à l'AFM TELETHON lors de la mobilisation du week-end du 6 et 7 décembre, c'était notre façon d'aider l'énorme travail réalisé par toute l'équipe du Téléthon de ST SERVANT-sur Oust pulsé par Aline Richard pour aider les enfants malades. Que L'AVENIR AILLE TOUJOURS PLUS HAUT.

SUITE ET DERNIÈRE ACTION DE L'AVENIR EN CE DÉBUT DE SAISON, À SAVOIR

Le Samedi 5 Octobre, l'Avenir a organisé une matinée de nettoyage du stade et c'est une vingtaine de personnes qui ont pu se libérer pour cette action.

ACTIONS MENÉES

- Nettoyage des Panneaux publicitaires de nos sponsors.
- Rangement et Nettoyage de la buvette.
- Rangement et Nettoyage de nos locaux technique (seniors et jeunes)
- Rangement et Nettoyage du local associatif.



Equipe Fanion Remise de nouveaux maillots à ST SERVANT le Dimanche 22 Septembre contre l'USSAC.



Equipe Bis à Lizio du dimanche 6 octobre 2019 lors de le 3^e Journée de Championnat.



Journée VRAI FOOT DAY pour le Téléthon

Tout le monde était à pied d'œuvre à partir de 9H jusqu'à 13H.

Nous sommes fiers d'avoir pu l'organiser et de contribuer à l'entretien des locaux sportifs prêtés par la municipalité et pour notre action. C'est aussi cela l'esprit d'équipe et d'entraide d'une association. Le maire, Hervé Brulé est même venu nous féliciter.

Date fête du club

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

Soirée beaujolais Foot/Basket à la salle des fêtes.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2019

Tournoi de foot en salle à la salle des sports.

SAMEDI 21 MARS 2020

Repas du groupement des Jeunes Diou Ster à la salle des fêtes

VENDREDI 17 JANVIER 2020

Galettes des rois et soirée partenaires à la salle des fêtes

UN SAMEDI D'AVRIL 2020 (À DÉTERMINER)

Tournoi de palets sur le bô. (Bourg de ST SERVANT)

SAMEDI 20 JUIN 2020

1^{ère} Fête de la musique sur le Bô (Bourg de ST SERVANT) organisée par l'AVENIR.

Yoann et Gobrien.

Le club de l'Avenir vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Qi Gong à St Servant

Depuis le 16 septembre les cours de Qi Gong ont repris à St Servant avec Hervé Denécé. Il y a aussi d'autres cours à Ploërmel et à Josselin. Plus d'une centaine d'élèves participent à ces différents cours hebdomadaires. Cela montre l'intérêt de cette pratique pour beaucoup de personnes. Le stress de notre vie quotidienne et notre activisme nous empêchent bien souvent de nous poser, de bien respirer, de détendre le corps. Dans les séances les différents mouvements proposés, les postures, les exercices de respiration favorisent une meilleure circulation de l'énergie.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 4

octobre, nous avons invité P.H. Dilosquer ostéopathe à Josselin à nous parler de sa pratique. Il nous a aidé à mieux comprendre comment l'énergie est empêchée de circuler quand des tensions, une douleur ou un traumatisme sont présents dans le corps. Il a fait des liens avec le Qi gong qui favorise le travail sur l'énergie.

Dans les projets de l'année un stage rando- Qi gong est aussi programmé comme les années précédentes. Il aura lieu cette année dans le Cantal du 18 au 25 avril 2020.

Les personnes qui voudraient avoir des informations sur notre association, ses activités et les cours de Qi gong peuvent s'adresser à Hervé Denécé en téléphonant au 02 97 70 01 16 ou par mail à l'adresse suivante: qigong56@gmail.com.



Gym Tonic



Notre Association en 14 ans, a vu son nombre de licenciés (es) augmenter considérablement d'année en année pour arriver en septembre 2019 à 121 pratiquants venant de la commune de St Servant et 16 communes environnantes (Guégon, Lizio, Ploërmel, Josselin, Taupont, Le Roc St André, La Grée St Laurent, Guillac, Héliéan, Sérent, La Chapelle Caro, Radenac, Cruguel, Lanouée, La Croix Héliéan et Guer).

Les sportifs (ves) restent au sein de notre club pour la convivialité, l'ambiance chaleureuse, la bonne humeur, ce qui explique que personne ne vient par contrainte mais par bonheur.

- L'achat de bosus a permis à chaque licencié(e) de travailler son équilibre, renforcer ses muscles en profondeur, renforcer son gainage toute en coordination et apprécié par tous.
- Pour le cours du jeudi soir, nous avons acheté des steps plus bas pour permettre à toutes personnes même celles avec des problèmes de santé d'y participer.
- Le projet de cette année a été d'acquérir des trampolines fitness individuels, un jeu d'enfant pour le renforcement musculaire, sans traumatisme, qui booste le système immunitaire et permet de mieux réguler son rythme cardiaque. Il améliore aussi l'équilibre et rend heureux. La pratique a lieu à certains cours du lundi soir et mardi soir. Nous sommes un des seuls clubs des environs à en posséder.
- Aline va compléter sa formation pilates pour assurer dans tous ses cours le bon positionnement, la souplesse, l'alignement, l'équilibre du corps et éviter les mauvaises postures.

Cette année le forum des associations s'est déroulé à Lanouée. Pour cette occasion et afin de mieux nous faire connaître lors de notre démonstration de steps, bosus, trampolines, animée par nos fidèles adhérents(es), nous avons acheté des tee-shirts floqués GYM TONIC ST SERVANT.



Si ça vous donne envie, venez essayer tout au long de l'année :

- Le lundi 15 h – gym douce, pilates
- Le lundi 18 h 30 – renforcement musculaire et pilates
- Le mardi 20 h – renforcement musculaire et pilates
- Le jeudi 20 h – step

La cotisation annuelle est de 40 € pour l'ensemble des cours.

Besoin de plus d'informations, visitez notre site : www.gymtonicstservant.sitew.fr

Le club est toujours très investi pour le téléthon AFM, l'aide à la recherche médicale.

Nous remercions très chaleureusement les employés communaux, le Maire ainsi que nos licenciés(es) pour leur gentillesse, leur fidélité et nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux, réussite et santé pour 2020 ainsi qu'à nos futurs(es) adhérents(es).

Le bureau

Présidente et animatrice : Aline RICHARD

Vice-Présidente : Dominique COUE

Secrétaire : Séverine LANGE-GUYOT

Trésorière : Isabelle COUE

Membres : Marie-France ROUXEL, Michelle BALLAND, Nicole ANCEAUX

TEL. : 06 84 97 04 89 ou 06 27 95 78 08

Calendrier des fêtes 2020

Janvier

- 11 Vœux du Maire
- 17 Pot partenaires Avenir
- 25 Galette des rois – DIOU STER

Février

- 29 Concours de belotes

Mars

- 7 Repas traditionnel de l'association de chasse
- 14 Carnaval de l'école ; défilé et repas
- 21 Repas association Diou Ster/Avenir
- 28 Repas des Foustivités

Avril

- Tournoi de palets sur le Bô

Mai

- 15 Animation bibliothèque - Thème le château fort
- 21 au 24 Réception Auvillar - Tournoi nocturne - Basket

Juin

- 20 1^{ère} fête de la musique sur le Bô
- 27 Kermesse

Juillet

- 3 et 4 Festival de l'Oust

Octobre

- 11 Repas du CCAS
- 18 26^e randonnée des vallons de l'Oust

Novembre

- 7 Cassoulets de l'Oust à la Garonne

Décembre

- 4 et 5 Téléthon

